



Wendy, atteinte de lupus



Rapport de gestion du premier semestre 2015

31 juillet 2015



Inspired by **patients.**
Driven by **science.**

Cimzia®

- maladie de Crohn
- polyarthrite rhumatoïde
- arthrite psoriasique
- spondylarthrite axiale / spondylarthrite ankylosante

€ **490 millions**
ventes nettes S1 2015

€ **1.5 milliard**
ventes maximales attendues²

- Astellas (Japon - 2012)
- Dermira (psoriasis - 2014)

- Phase 3
- arthrite idiopathique juvénile
- psoriasis

Vimpat®

- Epilepsie CP¹

€ **323 millions**
ventes nettes S1 2015

€ **1.2 milliard**
ventes maximales attendues³

- Daiichi Sankyo (Japon - 2014)

- Phase 3
- épilepsie CP¹ - monothérapie (UE)
- épilepsie CTCPG²
- épilepsie CP¹ - pédiatrie

Neupro®

- maladie de Parkinson
- Syndrome des jambes sans repos

€ **129 millions**
ventes nettes S1 2015

€ **400 millions**
ventes maximales attendues³

- Ostuka (Japon - 2002)

- Phase 3
- maladie de Parkinson (Chine)

Keppra®

- épilepsie CP¹
- épilepsie CTCPG²
- épilepsie crises myocloniques

€ **385 millions**
ventes nettes S1 2015

€ **1.2 milliards**
ventes maximales (2008)

- Ostuka (Japon - 2008)

- Statut d'exclusivité:
- Japon - 2018
- Etats-Unis⁴ - nov. 2008
- Europe - sep. 2010

1 CP : crises partielles

2 CTCPG : crises tonico-cloniques primaires généralisées

3 Avant la fin de la décennie

4 Keppra® XR a expiré en septembre 2011

Ventes nettes S1 2015 : €1 704 millions (+21% or +13% TCC)



États-Unis

€ **775 millions**

% **45** ventes nettes

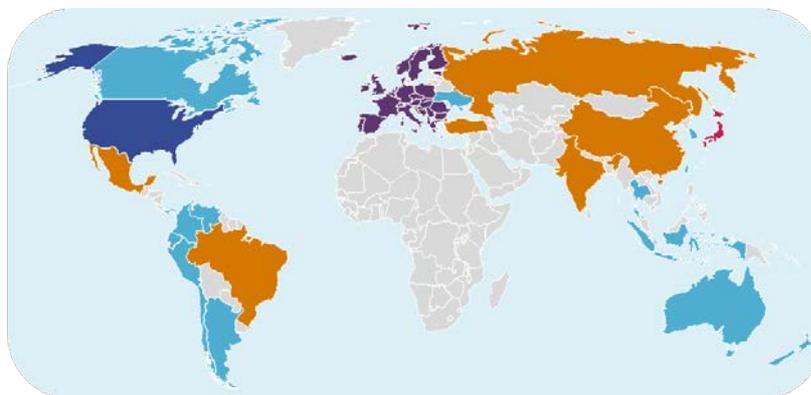
1 801 collaborateurs

Europe

€ **603 millions**

% **35** ventes nettes

4 171 collaborateurs



Marché émergents

€ **172 million**

% **10** ventes nettes

1 924 collaborateurs

Japon

€ **124 million**

% **7** ventes nettes

321 collaborateurs

Marchés internationaux

€ **76 million**

% **2** ventes nettes

190 collaborateurs

Stade avancé du pipeline

 neurologie

 squelette

 immunologie

brivaracetam

 épilepsie CP¹

 **5 millions** de cas
(dans les 7 principaux marchés pharmaceutiques)²



 Soumission (Etats-Unis & EU – jan. 2015)

 Etudes

- N° 1252
- N° 1253
- N° 1253
- N° 1358

romosozumab

 ostéoporose

 **75 millions** de cas
(dans les 7 principaux marchés pharmaceutiques)³

 Amgen (2002)

 Phase 3

- ostéoporose - femmes ménopausées (S1 2016)
- ostéoporose - hommes (S2 2016)

 Etudes

- Arch
- Frame
- Bridge

epratuzumab

 lupus érythémateux disséminé (LED)

 **650 000** de cas (dans les 7 principaux marchés pharmaceutiques)⁴

 Immunomedics (2006)

 Phase 3
LED (juillet 2015)
Résultats insatisfaisant aux critères d'évaluation

 Etudes

- Embody™ 1
- Embody™ 2

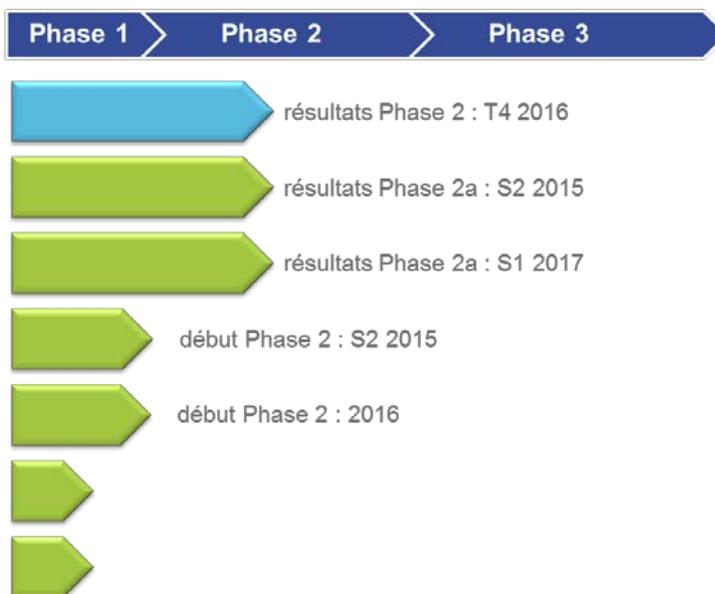
1 CP : crises partielles

2 Decision Resource – décembre 2014 – Nombre de cas diagnostiqués d'épilepsie dans les principaux marchés pharmaceutiques – 2014

3 International Osteoporosis Foundation. "Facts and Statistics." Accédé le 10 février 2015 via www.iofbonehealth.org/facts-statistics#category-16

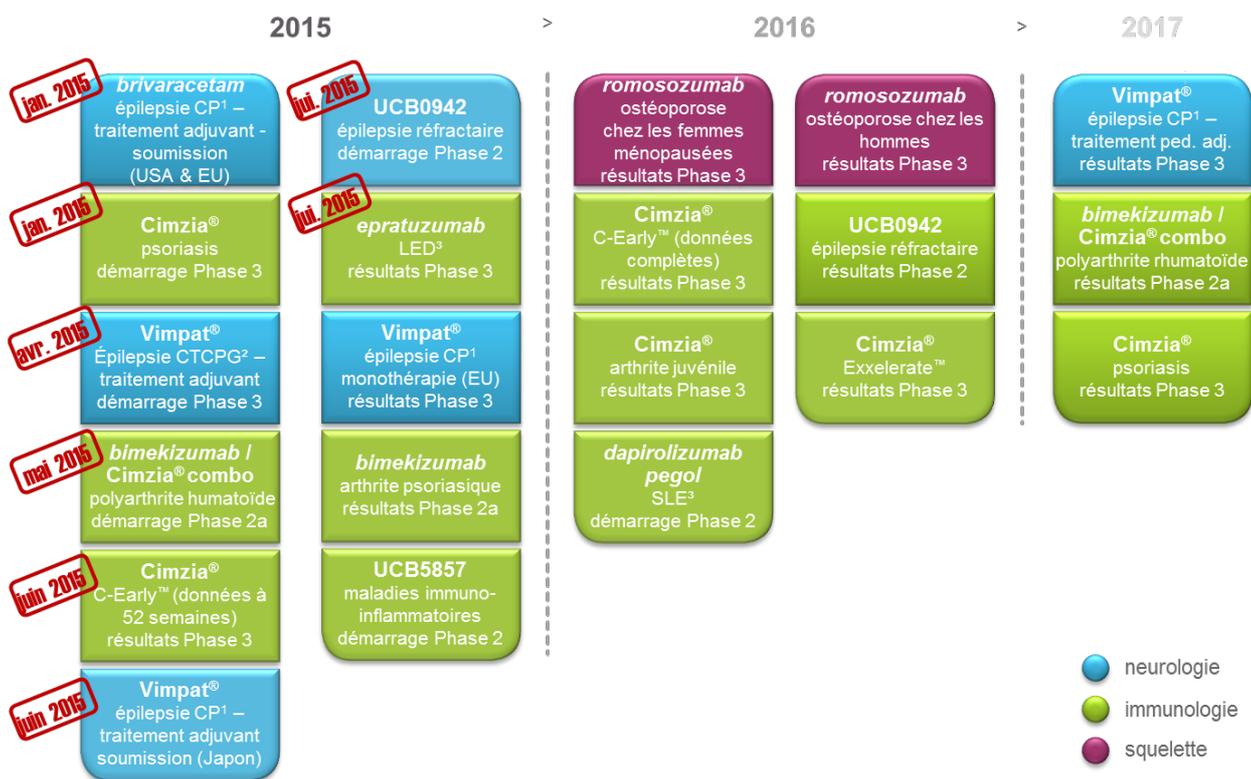
4 Decision Resource – décembre 2014 – Nombre de cas diagnostiqués du lupus érythémateux disséminé dans les principaux marchés pharmaceutiques – 2014

Stade précoce du pipeline



1 En partenariat avec Biogen

2 En partenariat avec Vectura



1 CP : crises partielles

2 CTCPG : crises tonico-cloniques primaires généralisées

3 LED: lupus erythémateux disséminé

Table des matières

| | | |
|-------|--|----|
| 1. | Performances financières de l'entreprise ¹ | 6 |
| 1.1. | Chiffres-clés | 6 |
| 1.2. | Événements marquants de l'exercice 2015 | 7 |
| 2. | Rapport financier ¹ | 9 |
| 2.1. | Ventes nettes par produit | 9 |
| 2.2. | Ventes nettes par zone géographique | 11 |
| 2.3. | Produits et charges de redevances | 13 |
| 2.4. | Autres produits | 13 |
| 2.5. | Marge brute | 14 |
| 2.6. | EBIT récurrent et EBITDA récurrent | 15 |
| 2.7. | Résultat net et bénéfice de base par action | 16 |
| 2.8. | Bilan | 17 |
| 2.9. | Tableau des flux de trésorerie | 17 |
| 2.10. | Perspectives 2015 - ajustées | 17 |
| 3. | États financiers consolidés | 18 |
| 3.1. | Compte de résultats consolidé abrégé | 18 |
| 3.2. | État consolidé abrégé du résultat global | 19 |
| 3.3. | État consolidé abrégé de la situation financière | 20 |
| 3.4. | Tableau consolidé abrégé des flux de trésorerie | 21 |
| 3.5. | État consolidé abrégé de l'évolution des capitaux propres | 22 |
| 4. | Notes | 23 |
| 4.1. | Informations générales | 23 |
| 4.2. | Base d'établissement de l'information financière | 23 |
| 4.3. | Règles comptables | 23 |
| 4.4. | Estimations | 24 |
| 4.5. | Gestion des risques financiers | 25 |
| 4.6. | Informations par segment | 27 |
| 4.7. | Caractère saisonnier des opérations | 29 |
| 4.8. | Actifs et passifs non courants disponibles à la vente et activités abandonnées | 29 |
| 4.9. | Autres produits / charges (-) opérationnels | 30 |
| 4.10. | Pertes de valeur d'actifs non financiers | 30 |
| 4.11. | Frais de restructuration | 31 |
| 4.12. | Autres produits et charges | 31 |
| 4.13. | Produits financiers et charges financières | 31 |
| 4.14. | Impôts (-) / crédits d'impôt sur le résultat | 31 |
| 4.15. | Immobilisations incorporelles | 32 |
| 4.16. | Goodwill | 32 |
| 4.17. | Immobilisations corporelles | 32 |
| 4.18. | Actifs financiers et autres actifs | 32 |
| 4.19. | Réduction des stocks | 32 |
| 4.20. | Capital et réserves | 33 |
| 4.21. | Emprunts | 34 |
| 4.22. | Obligations | 34 |
| 4.23. | Autres dettes financières | 36 |
| 4.24. | Provisions | 36 |
| 4.25. | Note sur le tableau consolidé des flux de trésorerie | 36 |
| 4.26. | Transactions avec les parties liées | 37 |
| 4.27. | Dividendes | 39 |
| 4.28. | Engagements et passifs éventuels | 39 |
| 4.29. | Événements postérieurs à la période de rapport | 40 |
| 5. | Rapport du commissaire | 41 |
| 6. | Déclaration en matière de responsabilité | 42 |
| 7. | Glossaire | 43 |

1. Performances financières de l'entreprise¹

1.1. Chiffres-clés

- Le chiffre d'affaires a augmenté de 21 % au cours du premier semestre 2015 pour s'établir à € 1 917 millions, soit une hausse de 12% à taux de change constants (TCC). Les ventes nettes ont atteint € 1 704 millions, soit une hausse de 21% (+13% TCC). Cette croissance est liée aux résultats des médicaments-clés Cimzia[®], Vimpat[®] et Neupro[®] qui représentent désormais 55 % du total des ventes nettes d'UCB. Les produits et charges de redevances ont atteint € 85 millions. Les autres revenus ont atteint € 128 millions (+22 % ; +17 % TCC) grâce aux paiements provenant de Daiichi, de la franchise allergique en Chine et de la Banque Européenne d'Investissement (BEI).
- L'EBITDA récurrent a atteint € 464 millions, soit une hausse de 49 % (+31 % TCC) grâce aux taux de change favorables, reflétant une forte croissance des ventes nettes et une croissance sous-proportionnelle des charges d'exploitation.
- Le résultat net a augmenté de € 113 millions à € 289 millions.
- Le résultat de base par action est passé à € 1,18 contre € 0,96 au premier semestre de 2014.

Pour le semestre clôturé le 30 juin¹

| € millions | Réel | | Variation | |
|---|--------------|--------------|-------------------|-------------------|
| | 2015 | 2014 | Cours réels | TCC |
| Chiffre d'affaires | 1 917 | 1 591 | 21 % | 12 % |
| Produits des ventes nettes | 1 704 | 1 406 | 21 % | 13 % |
| Produits et charges de redevances | 85 | 80 | 6 % | -3 % |
| Autres produits | 128 | 105 | 22 % | 17 % |
| Marge brute | 1 369 | 1 103 | 24 % | 13 % |
| Frais commerciaux | -433 | -371 | -17 % | -7 % |
| Frais de recherche et développement | -472 | -439 | -8 % | -1 % |
| Frais généraux et administratifs | -99 | -99 | 1 % | 6 % |
| Autres produits/charges (-) opérationnels | -31 | 4 | > 100 % | > 100 % |
| EBIT récurrent (REBIT) | 335 | 198 | 69 % | 45 % |
| Produits/charges (-) non récurrents | 80 | -47 | > -100 % | > -100 % |
| EBIT (résultat d'exploitation) | 415 | 152 | > 100 % | > 100 % |
| Charges financières nettes (-) | -47 | -67 | 30 % | 34 % |
| Résultat avant impôts | 369 | 85 | > 100 % | > 100 % |
| Impôts (-) / crédits d'impôt sur le résultat | -108 | -23 | > -100 % | > -100 % |
| Résultat lié aux activités poursuivies | 261 | 62 | > 100 % | > 100 % |
| Résultat / perte (-) des activités abandonnées | 28 | 51 | -44 % | -51 % |
| Résultat net | 289 | 113 | > 100 % | > 100 % |
| Attribuable aux actionnaires d'UCB | 267 | 137 | 94 % | 66 % |
| Attribuable aux intérêts minoritaires | 22 | -24 | > -100 % | > -100 % |
| EBITDA récurrent | 464 | 311 | 49 % | 31 % |
| Dépenses d'investissement (y compris immobilisations incorporelles) | 97 | 91 | 6 % | n.a. |
| Dette financière nette ² | 1 813 | 1 611 | 12 % | n.a. |
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles | 136 | 174 | -22 % | n.a. |
| Nombre moyen pondéré d'actions (non diluées) | 192 | 191 | 1 % | n.a. |
| Bénéfice par action (€ par nombre moyen pondéré d'actions – non diluées) | 1,39 | 0,72 | 93 % | 65 % |
| Bénéfice de base par action (€ par nombre moyen pondéré d'actions – non diluées) | 1,18 | 0,96 | 23 % | 7 % |

1 Il se peut que certaines données financières ne concordent pas dans les tableaux du présent rapport financier, en raison des arrondis. Les données financières 2014 ont été redressées à la suite de la décision de cession de Kremers Urban.

2 À l'exception de la dette financière nette, où 2014 se rapporte à la situation au 31 décembre 2014.

1.2. Événements marquants de l'exercice 2015

Un certain nombre d'événements marquants ont affecté ou affecteront la situation financière d'UCB :

Initiatives et accords importants

- Janvier 2015 - **UCB et Neuropore entament une collaboration et signent un accord mondial** pour développer et commercialiser des produits thérapeutiques visant à ralentir la progression de la maladie de Parkinson et des troubles apparentés. NPT200-11, la nouvelle petite molécule de Neuropore, en fait partie. Cette molécule, qui agit sur l'alpha-synucléine pathogène, est actuellement au stade de développement préclinique et devrait accéder à l'étape des essais cliniques de phase 1 plus tard en 2015.
- Mars 2015 - **UCB a finalisé à hauteur de €350 millions une offre d'obligations senior non garanties**, venant à échéance en avril 2022, et devant être émises dans le cadre de son programme EMTN d'une valeur de € 3 milliards.
- Avril 2015 - **UCB a conclu un accord avec Dr. Reddy's** portant sur la vente de ses marques établies en Inde, en ce compris sa franchise pour les troubles allergiques et respiratoires. La transaction s'élevait à INR 8 000 millions et a été clôturée en juin à ~ € 110 millions.
- Avril 2015 - **UCB a conclu un accord avec Biogen** en vue de distribuer leur produits pour les troubles neurologiques (sclérose en plaques), à savoir Tecfidera[®], Tysabri[®] and Avonex[®], sur le marché indien. Cet accord renforce le portefeuille de marques neurologique d'UCB en Inde en fournissant des médicaments novateurs aux patients atteints de maladies graves.
- Mai 2015 - **UCB a conclu un accord de partenariat avec Pfizer** en Chine portant sur les droits de commercialisation de la franchise d'UCB pour les troubles allergiques ((Zyrtec[®] et Xyzal[®]).

Actualités sur le plan de la réglementation et avancées du pipeline

Neurologie

- Janvier 2015 - Neuropore et UCB entament une collaboration et signent un accord mondial pour développer une petite molécule modifiant les options thérapeutiques pour les personnes atteintes de la **maladie de Parkinson**. Selon Neuropore, l'étude clinique de phase 1 devrait démarrer en 2015.
- Janvier 2015 - UCB a introduit la demande d'approbation de **brivaracetam** en tant que traitement adjuvant de l'épilepsie chez les patients **épileptiques** âgés de 16 ans et plus atteints de crises partielles auprès des autorités réglementaires américaines et européennes.
- Février 2015 - UCB a annoncé des premiers résultats positifs de deux études de Phase 3 évaluant **Neupro[®]** (système transdermique de *rotigotine*) dans le traitement des patients atteints de la **maladie de Parkinson** en Chine. La soumission aux autorités réglementaires est planifiée en 2015.
- Février 2015 - Les autorités réglementaires japonaises approuvent **E Keppra[®]** (*levetiracetam*) en monothérapie dans le traitement des crises d'épilepsie partielles (CP) chez les patients **atteints d'épilepsie** âgés de 4 ans et plus.
- Mars 2015 - **E Keppra[®]** est soumis à l'approbation des autorités réglementaires japonaises en tant que traitement adjuvant des crises d'épilepsie tonico-cloniques primaires généralisées (**CTCPG**).
- Avril 2015 - L'étude clinique de Phase 3 de **Vimpat[®]** (*lacosamide*) en tant que traitement des crises d'épilepsie tonico-cloniques primaires généralisées (**CTCPG**) a démarré ; les premiers résultats sont attendus en 2019.

- Juin 2015 - La demande d'approbation de **Vimpat**[®] en tant que traitement adjuvant de l'épilepsie chez les patients adultes atteints de crises partielles (**CP**) a été introduite auprès de l'agence de réglementation japonaise. Outre cette expansion, en novembre 2014, UCB s'est associé à Daiichi Sankyo pour distribuer ensemble le *lacosamide* au Japon.
- Juillet 2015 - L'étude de preuve de concept de Phase 2 d'**UCB0942** (PPSI), une petite molécule en développement dans le traitement de l'**épilepsie très réfractaire**, a démarré. Les premiers résultats sont attendus dans le courant du quatrième trimestre de 2016.

Tous les autres programmes cliniques de développement en neurologie suivent leurs cours.

Immunologie

- Janvier 2015 - Dermira et UCB ont annoncé le lancement du programme de Phase 3 pour **Cimzia**[®] (*certolizumab pegol*) dans le traitement du **psoriasis**. Les premiers résultats de ce programme sont attendus en 2017.
- Mai 2015 - L'étude de Phase 2a a démarré afin d'évaluer **bimekizumab** (UCB4940) en combinaison avec Cimzia[®] afin de déterminer si les patients atteints de **polyarthrite rhumatoïde** (PR) dont la maladie n'est pas contrôlée à l'aide de médicaments biologiques pourraient améliorer leur qualité de vie avec *bimekizumab* en traitement adjuvant. Les premiers résultats sont attendus au premier semestre 2017.
- Mai 2015 - **Cimzia**[®] est approuvé au Japon pour les patients atteints de polyarthrite rhumatoïde (**PR**) n'ayant jamais suivi de traitement de fond contre la PR (DMARD) lorsque ceux-ci présentent un risque élevé de progression de la destruction articulaire structurelle.
- Juin 2015 - La première phase (à 52 semaines) de l'étude C-EARLY[™] a révélé que l'adjonction de **Cimzia**[®] au *methotrexate* optimisé permettait de maintenir l'état de rémission et le faible niveau d'activité de la maladie chez ces patients à haut risque. Sur la base des résultats de cette étude, UCB a introduit une demande d'extension de l'indication de Cimzia[®] dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde (**PR**) auprès de l'Agence européenne des médicaments.
- Juin 2015 - Le partenariat entre UCB et Vectura a progressé. L'étude de Phase 1 de la nouvelle entité moléculaire **VR942 / UCB4144** a démarré chez des volontaires sains et des patients **asthmatiques**.
- Juillet 2015 - UCB a annoncé que les résultats de l'étude clinique de phase 3 de l'*epratuzumab* dans le traitement du lupus érythémateux disséminé (LED) n'ont pas satisfait aux critères d'évaluation principaux. Les patients ayant reçu *epratuzumab* en plus du traitement standard n'ont pas statistiquement mieux répondu que les patients ayant reçu un placebo en plus du traitement standard. Un examen détaillé des données de sécurité n'a mis en évidence aucun nouveau problème de sécurité.

Tous les autres programmes cliniques de développement en immunologie suivent leurs cours.

2. Rapport financier¹

Les informations financières contenues dans le présent rapport du Conseil d'administration doivent être lues conjointement avec l'information financière intermédiaire consolidée abrégée et aux états financiers consolidés au 31 décembre 2014. Cette information financière intermédiaire consolidée abrégée a été vérifiée, mais n'est pas auditée.

Changement de périmètre : à la suite de la cession des autres activités non pharmaceutiques, à savoir Films (en septembre 2004), Surface Specialties (en février 2005), et de sa décision de céder Kremers Urban Pharmaceuticals Inc. (novembre 2014), UCB comptabilise les résultats de ces activités au titre des bénéfices liés aux activités abandonnées. Kremers Urban est considéré comme une activité abandonnée depuis le 1^{er} janvier 2013.

Récurrents et non récurrents : Les transactions et décisions de nature exceptionnelle qui influencent les

résultats d'UCB sont mentionnées séparément (éléments « non récurrents »). Outre l'EBIT (résultats avant intérêts et impôts ou résultat opérationnel), une ligne « EBIT récurrent » (REBIT ou résultat opérationnel récurrent), représentant la rentabilité récurrente des activités biopharmaceutiques, a été insérée. L'EBIT récurrent équivaut à la ligne « résultat opérationnel avant dépréciation d'actifs non financiers, coûts de restructuration et autres produits et charges » figurant dans les états financiers consolidés.

Le **bénéfice de base par action** est le résultat net principal, ou le résultat net attribuable aux actionnaires d'UCB, ajusté en raison de l'impact après impôts des éléments non récurrents, des charges financières exceptionnelles, de la contribution après impôts des activités abandonnées et de l'amortissement net lié aux ventes, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions non diluées.

2.1. Ventes nettes par produit

Le total des ventes nettes s'élève à € 1 704 millions, soit 21 % de plus que l'an dernier ou +13 % à taux constants. Cette augmentation découle de la forte croissance des médicaments-clés Cimzia[®], Vimpat[®] et Neupro[®], dont les ventes nettes combinées s'élèvent à € 942 millions (+40 % ; +23 % TCC), ce qui représente 55 % du total des ventes nettes d'UCB.

| € millions | Réelles cumulées à fin juin | | Variation en % | |
|--|-----------------------------|--------------|----------------|------------------|
| | 2015 | 2014 | Cours réels | TCC ² |
| Médicaments-clés | 942 | 672 | 40 % | 23 % |
| Cimzia [®] | 490 | 353 | 39 % | 31 % |
| Vimpat [®] | 323 | 217 | 49 % | 27 % |
| Neupro [®] | 129 | 102 | 26 % | 18 % |
| Marques établies | 762 | 733 | 4 % | 4 % |
| Keppra [®] (y compris Keppra [®] XR) | 385 | 339 | 14 % | 2 % |
| Zyrtec [®] (y compris Zyrtec-D [®] / Cirrus [®]) | 92 | 93 | -1 % | -3 % |
| Xyzal [®] | 60 | 48 | 25 % | 14 % |
| venlafaxine ER | 34 | 17 | > 100 % | 69 % |
| Nootropil [®] | 27 | 26 | 3 % | -5 % |
| Autres produits | 164 | 211 | -22 % | -2 % |
| Total des ventes nettes | 1 704 | 1 406 | 21 % | 13 % |

1 Il se peut que certaines données financières ne concordent pas dans les tableaux du présent rapport financier, en raison des arrondis. Les données financières 2014 ont été redressées à la suite de la décision de cession de Kremers Urban.

2 TCC : Taux de change constants

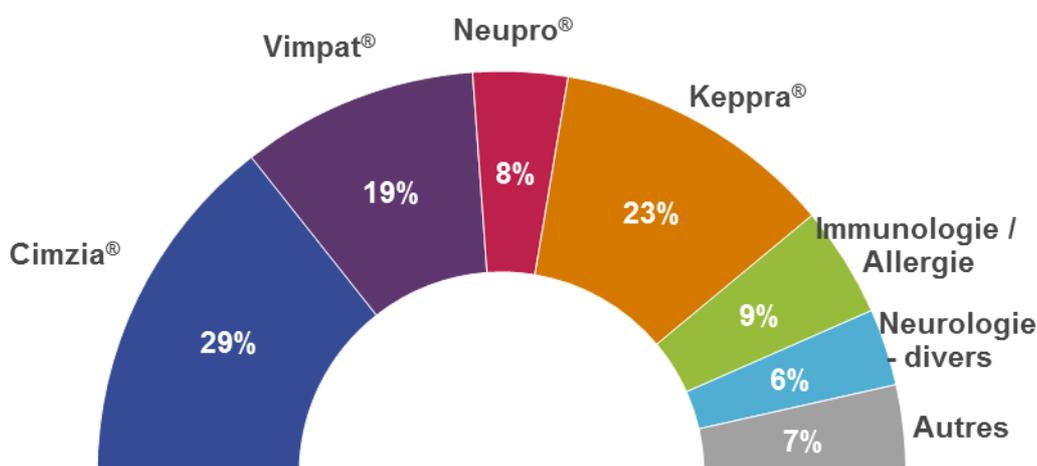
Produits-clés

- **Cimzia®** (*certolizumab pegol*) a enregistré des ventes nettes de € 490 millions, soit une hausse de 39 % (+31 % TCC), et est désormais accessible à un nombre croissant de patients atteints de maladies inflammatoires induites par le TNF.
- **Vimpat®** (*lacosamide*), indiqué dans le traitement de l'épilepsie, a généré des ventes nettes de € 323 millions, soit une hausse de 49 % (+27 % TCC). Depuis septembre 2014, Vimpat® est également disponible en tant que monothérapie dans le traitement des crises partielles (CP) aux États-Unis.
- **Neupro®** (*rotigotine*) a vu ses ventes nettes augmenter à € 129 millions, soit une hausse de 26 % (+18 % TCC), et est désormais accessible à un nombre croissant de patients atteints de la maladie de Parkinson ou du syndrome des jambes sans repos.

Autres produits

- **Keppra®** (*levetiracetam*), indiqué dans le traitement de l'épilepsie, a généré des ventes nettes de € 385 millions, soit une hausse de 14 % (+2 % TCC). L'érosion due à l'expiration des brevets en Europe et en Amérique du Nord a été compensée par la croissance au Japon et sur les marchés émergents et internationaux.

- L'antihistaminique Zyrtec® (*cetirizine*, y compris Zyrtec®-D/Cirrus®) a enregistré des ventes nettes stables de € 92 millions. Cette baisse a été principalement provoquée par la concurrence des génériques au Japon, et qui a été compensée par les autres marchés.
- Les ventes nettes de Xyzal® (*levocetirizine*) contre l'allergie ont atteint € 60 millions (+25 % ; +14 % TCC). Cette augmentation est principalement due à un chiffre de ventes nettes élevé au Japon.
- **Venlafaxine ER** (*venlafaxine hydrochloride* à libération prolongée) dans le traitement des troubles dépressifs et de l'anxiété a atteint des ventes nettes de € 34 millions, une hausse par rapport aux € 17 millions enregistrés au premier semestre 2014.
- **Nootropil®** (*piracetam*), indiqué dans le traitement des troubles cognitifs, a affiché des ventes nettes stables de € 27 millions.
- **Autres produits** : les ventes nettes pour les autres marques établies ont chuté à € 164 millions (-2 % TCC), en raison des ventes non affectées.



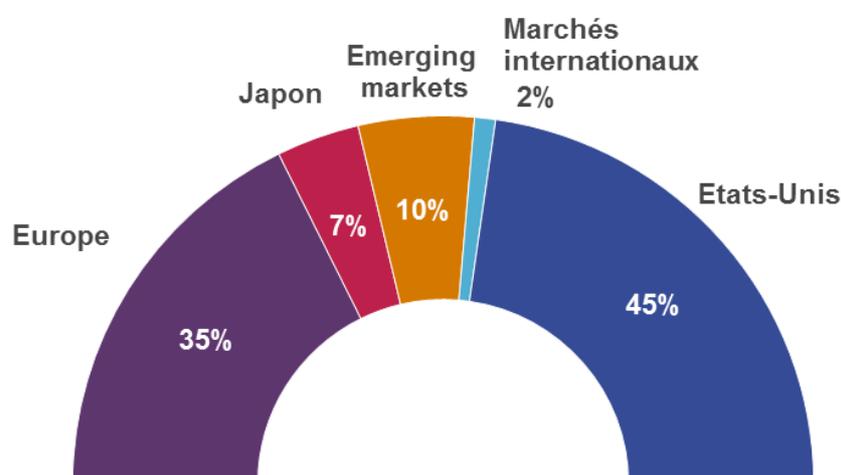
2.2. Ventes nettes par zone géographique

| € millions | Réelles cumulées à fin juin | | Variation - Cours réels | | Variation - TCC | |
|--|--------------------------------|--------------|-------------------------|-------------------|-----------------|-------------|
| | 2015 | 2014 | € millions | % | € millions | % |
| Ventes nettes aux États-Unis | 775 | 499 | 276 | 55 % | 132 | 26 % |
| Cimzia® | 321 | 208 | 112 | 54 % | 53 | 25 % |
| Vimpat® | 244 | 154 | 90 | 58 % | 45 | 29 % |
| Neupro® | 36 | 24 | 13 | 53 % | 6 | 24 % |
| Keppra® (y compris Keppra® XR) | 124 | 94 | 30 | 32 % | 7 | 7 % |
| venlafaxine ER | 34 | 16 | 18 | > 100 % | 11 | 70 % |
| Autres produits | 15 | 3 | 13 | > 100 % | 10 | > 100 % |
| Ventes nettes en Europe | 603 | 572 | 30 | 5 % | 22 | 4 % |
| Cimzia® | 137 | 106 | 31 | 29 % | 29 | 27 % |
| Vimpat® | 64 | 52 | 12 | 23 % | 12 | 22 % |
| Neupro® | 73 | 67 | 6 | 9 % | 5 | 8 % |
| Keppra® | 127 | 141 | -14 | -10 % | -16 | -11 % |
| Zyrtec® (y compris Cirrus®) | 41 | 39 | 2 | 6 % | 2 | 5 % |
| Xyzal® | 22 | 24 | -2 | -7 % | -2 | -9 % |
| Autres produits | 138 | 144 | -6 | -4 % | -8 | -6 % |
| Ventes nettes au Japon | 124 | 114 | 10 | 9 % | 3 | 3 % |
| Cimzia® | 4 | 19 | -16 | -81 % | -16 | -82 % |
| Neupro® | 15 | 8 | 7 | 80 % | 7 | 80 % |
| E Keppra® | 51 | 39 | 12 | 30 % | 10 | 24 % |
| Zyrtec® (y compris Cirrus®) | 31 | 35 | -4 | -11 % | -5 | -15 % |
| Xyzal® | 23 | 12 | 11 | 90 % | 8 | 65 % |
| Ventes nettes dans les marchés émergents | 172 | 147 | 25 | 17 % | 8 | 5 % |
| Cimzia® | 6 | 2 | 3 | > 100 % | 3 | > 100 % |
| Vimpat® | 3 | 2 | 1 | 42 % | 1 | 43 % |
| Neupro® | 1 | 1 | 0 | 36 % | 0 | 34 % |
| Keppra® | 59 | 44 | 14 | 32 % | 8 | 17 % |
| Autres produits | 103 | 96 | 6 | 7 % | 4 | 4 % |
| Ventes nettes dans les marchés internationaux | 76 | 62 | 14 | 22 % | 7 | 12 % |
| Cimzia® | 23 | 18 | 6 | 32 % | 5 | 26 % |
| Vimpat® | 11 | 8 | 3 | 33 % | 2 | 25 % |
| Neupro® | 3 | 2 | 1 | 47 % | 1 | 37 % |
| Keppra® | 24 | 20 | 3 | 17 % | 1 | 3 % |
| Autres produits | 15 | 14 | 1 | 8 % | -1 | -6 % |
| Sous-total | 1 749 | 1 394 | 355 | 25 % | 180 | 13 % |
| Non affectés | -46 | 12 | -57 | > 100 % | -1 | -7 % |
| Total des ventes nettes | 1 704 | 1 406 | 298 | 21 % | 180 | 13 % |

- **Les ventes nettes d'UCB aux États-Unis** ont atteint € 775 millions, ce qui représente 55 % de plus par rapport à l'année précédente, soit une hausse de 26 % à taux constants. Cette hausse s'explique par la croissance de 56 % (27 % TCC) des ventes nettes combinées de Cimzia®, Vimpat® et Neupro® s'élevant à € 601 millions, ou 78 % des ventes nettes d'UCB aux États-Unis. La franchise Keppra® a atteint € 124 millions, soit une hausse de 32 % (7 % TCC), et ce, grâce aux effets de stockage observés au premier trimestre. Les ventes nettes rapportées de *venlafaxine ER* sont passées à € 34 millions, contre € 16 millions l'année précédente, en raison de la pénurie du marché. Les ventes nettes pour les autres produits ont atteint € 15 millions, contre € 3 millions en 2014, principalement en raison d'une demande plus forte de produits contre la toux et le rhume.
- **Les ventes nettes en Europe** ont atteint € 603 millions, soit +5 % (+4 % TCC), découlant de la croissance continue des ventes nettes combinées de Cimzia®, Vimpat® et Neupro® s'élevant à € 274 millions, ce qui représente 45 % des ventes nettes d'UCB en Europe et une hausse de 22 %. Les ventes nettes de Keppra® ont reculé de 10 % à € 127 millions en raison de l'érosion observée à la suite de l'expiration de brevets. La franchise « allergie », Zyrtec® (+6 %) et Xyzal® (-7 %), a généré des ventes nettes de € 41 millions et € 22 millions, respectivement. Les autres produits ont atteint € 138 millions (-4%).
- **Les ventes nettes au Japon** ont atteint € 124 millions, soit une hausse de 9 % (+3 % TCC). Cimzia® a atteint des ventes nettes de € 4 millions, contre € 19 millions au

premier semestre 2014, ce qui reflète les modes de commande et la libération de l'inventaire par notre partenaire Astellas. Néanmoins, la demande du marché japonais pour Cimzia® augmente relativement bien. Les ventes nettes de Neupro® et E Keppra® sont montées à € 15 millions (+80 %) et € 51 millions (+30 %) respectivement, et ce, avec l'aide d'Otsuka, le partenaire japonais d'UCB pour les deux produits. La franchise « allergie » a augmenté, malgré le fait que Zyrtec® et Xyzal® aient pris des directions opposées : Zyrtec® a baissé de 11 % à la suite de la concurrence des génériques pour atteindre € 31 millions, alors que Xyzal® au augmenté de 90 % (65 % TCC) à € 23 millions en raison de la saison des allergies.

- **Les ventes nettes dans les pays émergents** ont atteint € 172 millions (+17 % ; +5 % TCC), une hausse poussée par la forte croissance de Cimzia®, Vimpat® et Neupro® ainsi que Keppra® qui ont affiché € 59 millions de chiffres de ventes nettes, soit une croissance de 32 % (+15 % TCC).
- **Les marchés internationaux** (anciennement dénommés « Reste du monde ») ont enregistré des ventes nettes s'élevant à € 76 millions, soit une hausse de 22 % (+12 % TCC) motivées par la forte croissance de Cimzia®, Vimpat® et Neupro®, et de Keppra®.
- **Les ventes nettes non affectées** ont accusé une baisse de € 46 millions à la suite d'activités de couverture de transactions principalement effectuées en dollar américain, en yen japonais, en livre sterling et en franc suisse (CHF). Elles apparaissent dans la ligne « Ventes nettes » selon les normes IFRS.



Europe : Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France (y compris les territoires d'outre-mer), Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et le Vatican

Marchés émergents : Brésil, Russie, Inde, Chine, Mexique et Turquie

2.3. Produits et charges de redevances

| € millions | Réelles cumulées à fin juin | | Variation en % | |
|--|-----------------------------|-----------------|----------------|-------------|
| | 2015 | 2014 (redressé) | Cours réels | TCC |
| Propriété intellectuelle en biotechnologie | 39 | 37 | 6 % | -6 % |
| Toviaz® | 15 | 8 | 80 % | 80 % |
| Zyrtec® États-Unis | 16 | 13 | 19 % | -3 % |
| Autres produits | 16 | 22 | -27 % | -27 % |
| Produits et charges de redevances | 85 | 80 | 6 % | -3 % |

Au cours du premier semestre 2015, les produits et charges de redevances sont restés quasi stables et ont atteint €85 millions, soit une hausse de 6 % (-3 % TCC).

Les principaux changements par rapport à la même période l'année précédente proviennent des redevances de franchise payées par Pfizer pour le traitement de la vessie hyperactive Toviaz® (*fesoterodine*) qui ont atteint €15 millions, soit une

hausse de 80 %, grâce à la décélération de l'expiration des brevets au sein de la franchise.

Les autres produits et charges de redevances ont atteint €16 millions, soit une baisse de 27 %, à la suite d'une baisse des revenus issus des produits dont les droits ont été cédés.

2.4. Autres produits

| € millions | Réelles cumulées à fin juin | | Variation en % | |
|-----------------------------|-----------------------------|-----------------|----------------|-------------|
| | 2015 | 2014 (redressé) | Cours réels | TCC |
| Ventes des contrats à façon | 19 | 21 | -8 % | -10 % |
| Partage des bénéfices | 13 | 19 | -35 % | -36 % |
| Partenariats au Japon | 54 | 12 | > 100 % | > 100 % |
| Partenariats en Chine | 21 | 0 | > 100 % | > 100 % |
| Autres produits | 21 | 53 | -59 % | -64 % |
| Autres produits | 128 | 105 | 22 % | 17 % |

Les autres produits ont totalisé €128 millions (+22%) principalement à la suite des paiements d'étape de Daiichi au Japon, d'autres paiements effectués par nos partenaires en Chine et des paiements d'étape de nos partenaires en R&D.

Les ventes des contrats à façon s'ont atteints €19 millions, soit une baisse de 8 %, et sont principalement liées aux accords avec GSK annoncés en 2009.

Les **accords de partage des bénéfices** pour Provas®, Xyzal® et Atmadisc® ont rapporté €13 millions, soit 35% de moins que l'année précédente, et ce, du fait du cycle de vie de ces produits.

Nos **activités de partenariat au Japon** englobent la collaboration avec Otsuka qui se concentre sur E Keppra® et Neupro®, avec Astellas pour Cimzia® et avec Daiichi Sankyo pour Vimpat®. Les paiements d'étape et autres paiements de nos partenaires japonais ont atteint €54 millions, contre €12 millions l'année précédente, et se rapportent à un

paiement d'étape de Daiichi à la suite de la demande de commercialisation de Vimpat® au Japon (voir [Événements marquants de l'exercice 2015](#)).

Nos **partenariats en Chine** englobent la collaboration avec Biogen relative à la sclérose en plaques et aux traitements de l'hémophilie, d'une part, et aux droits de marché de la franchise « allergie » d'UCB, d'autre part. Le chiffre d'affaires a atteint €21 millions, principalement à la suite des paiements liés au transfert des droits de commercialisation (cf. [Événements marquants de l'exercice 2015](#)).

Les autres produits ont rapporté €21 millions (-59 %) et incluent les paiements d'étape et autres paiements de nos partenaires en R&D (qui apparaissent aussi dans les dépenses R&D) tels que la Banque Européenne d'Investissement (BEI) qui est à l'origine du « financement de co-développement à risque » visant à développer des composés UCB, et Sanofi en termes de collaboration scientifique et stratégique visant à découvrir et développer de petites molécules anti-inflammatoires innovantes.

2.5. Marge brute

| € millions | Réelles cumulées à fin juin | | Variation en % | |
|--|-----------------------------|-----------------|----------------|--------------|
| | 2015 | 2014 (redressé) | Cours réels | TCC |
| Chiffre d'affaires | 1 917 | 1 591 | 21 % | 12 % |
| Produits des ventes nettes | 1 704 | 1 406 | 21 % | 13 % |
| Produits et charges de redevances | 85 | 80 | 6 % | -3 % |
| Autres produits | 128 | 105 | 22 % | 17 % |
| Coût des ventes | -548 | -488 | -12 % | -10 % |
| Coût des ventes des produits et services | -379 | -350 | -8 % | -7 % |
| Charges des redevances | -101 | -69 | -46 % | -42 % |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes | -68 | -69 | 1 % | 9 % |
| Marge brute | 1 369 | 1 103 | 24 % | 13 % |

Au premier semestre 2015, la **marge brute** a atteint € 1 369 millions, soit une hausse de 24 % attribuable à la croissance des ventes nettes et à l'élargissement du portefeuille de produits - les produits-clés représentant désormais 55 % du total des ventes nettes d'UCB. La marge brute est passée à 71 %, contre 69 % à la même période en 2014.

Le coût des ventes comporte trois éléments : le coût des ventes de produits et services, les charges des redevances et l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes.

Le **coût des ventes des produits et services** affiche une hausse de 8 % et atteint € 379 millions.

Les **charges des redevances** ont augmenté de € 69 millions en 2014 à € 101 millions en raison d'un accroissement des redevances liées aux produits commercialisés, essentiellement Cimzia® et Vimpat®.

| € millions | Réelles cumulées à fin juin | | Variation en % | |
|--|-----------------------------|-----------------|----------------|--------------|
| | 2015 | 2014 (redressé) | Cours réels | TCC |
| Propriété intellectuelle en biotechnologie | -12 | -10 | -18 % | -6 % |
| Autres produits | -88 | -59 | -50 % | -48 % |
| Charges des redevances | -101 | -69 | -46 % | -42 % |

Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes Conformément à la norme IFRS 3 (Regroupement d'entreprises), UCB a inclus dans son bilan un montant significatif d'immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Celltech et de Schwarz Pharma (R&D en cours, savoir-faire de fabrication, flux de redevances, dénominations commerciales, etc.). Les frais d'amortissement des immobilisations incorporelles sur les produits déjà commercialisés ont totalisé € 68 millions, contre € 69 millions en juin 2014.

2.6. EBIT récurrent et EBITDA récurrent

| € millions | Réelles cumulées à fin juin | | Variation en % | |
|---|-----------------------------|-----------------|----------------|-------------|
| | 2015 | 2014 (redressé) | Cours réels | TCC |
| Chiffre d'affaires | 1 917 | 1 591 | 21 % | 12 % |
| Produits des ventes nettes | 1 704 | 1 406 | 21 % | 13 % |
| Produits et charges de redevances | 85 | 80 | 6 % | -3 % |
| Autres produits | 128 | 105 | 22 % | 17 % |
| Marge brute | 1 369 | 1 103 | 24 % | 13 % |
| Frais commerciaux | -433 | -371 | -17 % | -7 % |
| Frais de recherche et développement | -472 | -439 | -8 % | -1 % |
| Frais généraux et administratifs | -99 | -100 | 1 % | 6 % |
| Autres produits/charges (-) opérationnels | -31 | 4 | > 100 % | > 100 % |
| Total des charges opérationnelles | -1 034 | -905 | -14 % | -6 % |
| EBIT récurrent (REBIT) | 335 | 198 | 69 % | 45 % |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 85 | 82 | 3 % | -4 % |
| Charges d'amortissement | 43 | 30 | 43 % | 31 % |
| EBIT récurrent (REBIT) | 464 | 311 | 49 % | 31 % |

Les charges d'exploitation, qui englobent les frais commerciaux, les frais de recherche et de développement, les frais généraux et charges administratives ainsi que les autres produits/charges d'exploitation se chiffrent à € 1 034 millions pour le premier semestre 2015, soit 14 % de plus que l'an dernier, résultant d'un taux de croissance inférieur à la ligne du chiffre d'affaires, et reflétant :

- **des frais commerciaux** de € 433 millions, soit une hausse de 17 %. La croissance continue de Cimzia[®], Vimpat[®] et Neupro[®] stimule des synergies et gains d'efficacité avec des activités commerciales toujours très performantes ;
- **des frais de recherche et de développement** ayant atteint € 472 millions (+8 %) en raison de la richesse du pipeline de développement clinique de dernière phase (*brivaracetam* pour l'épilepsie, soumis pour approbation ; *epratuzumab* et *romosozumab*, tous deux en phase 3) et d'un pipeline de stade précoce attrayant qui ne cesse de croître et comprend sept projets en immunologie et en neurologie avec six nouvelles entités moléculaires en phases 1 et 2 ;
- **des frais généraux et charges administratives** stabilisés à € 99 millions ;

- les autres charges d'exploitation à hauteur de € 31 millions incluent l'amortissement non lié à la production, le prix forfaitaire des médicaments de marque disponibles sur ordonnance (États-Unis) et à la dépréciation des créances découlant de la crise grecque.

L'EBIT récurrent a augmenté et s'est établi à € 335 millions, par rapport à € 198 millions au premier semestre 2014 :

- l'amortissement total des immobilisations incorporelles (liées aux produits et autres) s'est chiffré à € 85 millions (+3 %) ;
- les charges d'amortissement sont passées à € 43 millions, soit une hausse de +43 %.

L'EBITDA récurrent a atteint € 464 millions en 2015, contre € 311 millions au premier semestre 2014, en raison de l'influence favorable des taux de change, de l'importante croissance des ventes nettes et d'une croissance sous-proportionnelle des charges d'exploitation au premier semestre 2015.

2.7. Résultat net et bénéfice de base par action

| € millions | Réel cumulé fin juin | | Variation en % | |
|--|----------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| | 2015 | 2014 (redressé) | Cours réels | TCC |
| EBIT récurrent | 335 | 198 | 69 % | 45 % |
| Charges de dépréciation | -1 | -26 | 96 % | 96 % |
| Frais de restructuration | -10 | -14 | 32 % | 34 % |
| Produits des cessions | 107 | 11 | > 100 % | > 100 % |
| Autres produits/charges (-) non récurrents | -16 | -17 | 5 % | 8 % |
| Total produits/charges (-) non récurrents | 80 | -47 | > -100 % | > -100 % |
| EBIT (résultat d'exploitation) | 415 | 152 | > 100 % | > 100 % |
| Charges financières nettes (-) | -47 | -67 | 30 % | 34 % |
| Résultat d'entreprises associées | 1 | 0 | n.a. | n.a. |
| Résultat avant impôts | 369 | 85 | > 100 % | > 100 % |
| Impôts (-) / crédits d'impôt sur le résultat | -108 | -23 | > -100 % | > -100 % |
| Résultat lié aux activités poursuivies | 261 | 62 | > 100 % | > 100 % |
| Résultat / perte (-) des activités abandonnées | 28 | 51 | -44 % | > 51 % |
| Résultat net | 289 | 113 | > 100 % | > 100 % |
| Attribuable aux actionnaires d'UCB | 267 | 137 | 94 % | 66 % |
| Attribuable aux intérêts minoritaires | 22 | -24 | > -100 % | > -100 % |
| Résultat net attribuable aux actionnaires d'UCB | 267 | 137 | 94 % | 66 % |
| Éléments non récurrents après impôt et charges financières exceptionnelles | -65 | 45 | > -100 % | > -100 % |
| Résultat / perte (-) des activités abandonnées | -28 | -51 | 44 % | 51 % |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes | 68 | 69 | -1 % | -9 % |
| Impôts sur l'amortissement d'immobilisations incorporelles | -16 | -18 | 7 % | 15 % |
| Résultat net principal attribuable aux actionnaires d'UCB | 226 | 183 | 23 % | 7 % |
| Nombre moyen pondéré d'actions (en millions) | 192 | 191 | 1 % | n.a. |
| Bénéfice de base par action imputable aux actionnaires d'UCB | 1,18 | 0,96 | 23 % | 7 % |

Le total des produits/charges non récurrents (-) s'est chiffré € 80 millions de produits avant impôts, contre € 47 millions de charges avant impôts en 2014. Le principal moteur de ce revenu est un gain provenant de la cession des marques établies d'UCB en Inde (cf. [Événements marquants de l'exercice 2015](#)). Au 30 juin 2014, les éléments non récurrents incluent la dépréciation des immobilisations incorporelles liées à *tozadenant*, les frais de restructuration, les gains générés par la cession de produits matures et les autres frais liés à des litiges.

Les charges financières nettes sont passées à € 47 millions, contre € 67 millions en 2014, principalement grâce à des taux d'intérêt inférieurs découlant du remboursement de l'obligation pour particuliers d'une valeur de € 574 millions venue à échéance en novembre 2014 avec un coupon de 5,75 %.

Les impôts s'élevaient à € 108 millions, contre € 23 millions en 2014. Le taux d'imposition moyen sur les activités récurrentes était de 32,7%, contre 18,5% pour la même

période de l'année dernière. L'augmentation du taux d'imposition pour cette période concerne la réduction des pertes fiscales disponibles pour compenser les bénéfices imposables futurs à la suite d'un contrôle fiscal.

Le résultat provenant des activités abandonnées, qui reflète principalement les activités de Kremers Urban, a chuté à € 28 millions, contre € 51 millions en 2014, en raison de la baisse du volume d'affaires.

Le résultat net du Groupe a atteint € 289 millions (contre € 113 millions en 2014), dont € 267 millions sont attribuables aux actionnaires d'UCB et € 22 millions aux intérêts minoritaires. L'année dernière, € 137 millions étaient attribuables aux actionnaires d'UCB et une perte de € 24 millions aux intérêts minoritaires.

Le **résultat net attribuable aux actionnaires d'UCB**, ajusté en raison de l'impact après impôts des éléments non récurrents, des charges financières exceptionnelles, de la contribution après impôts des activités abandonnées et de l'amortissement net lié aux ventes, a donné lieu à un

2.8. Bilan

Les **immobilisations incorporelles** ont accusé une baisse de €27 millions, passant de €1 219 millions au 31 décembre 2014 à €1 187 millions au 30 juin 2015. Cette baisse est liée à l'amortissement en cours des immobilisations incorporelles (€90 millions) et à la hausse du dollar américain et de la livre sterling, partiellement compensés par des revenus liés à des accords de collaboration, des logiciels et des frais de développement capitalisés pour des logiciels éligibles.

Le **goodwill** est passé de €4 882 millions en date du 31 décembre 2014 à €5 123 millions à la suite de la hausse du dollar américain et de la livre sterling.

Les **autres actifs non courants** ont augmenté de €97 millions liés aux actifs d'impôts différés (générés principalement par la hausse des cours du dollar américain et de la livre sterling, compensée par des pertes reconnues inférieures), et à l'augmentation du franc suisse en matière d'immobilisations corporelles.

L'augmentation des **actifs courants** de €2 501 millions au 31 décembre 2014 à €2 601 millions au 30 juin 2015 s'explique par des créances commerciales plus élevées.

Les **capitaux propres d'UCB** s'élèvent à €5 128 millions, soit une hausse de €286 millions entre le 31 décembre 2014 et le 30 juin 2015. Ces importantes variations sont liées au montant du résultat net après intérêts minoritaires (€289 millions), à des taux de change positifs (€297 millions), compensés par le paiement des dividendes (€213 millions) et l'augmentation d'actions propres (€103 millions).

Le montant des **passifs non courants** atteint €3 296 millions, soit une augmentation de €326 millions, provenant de l'obligation non garantie à hauteur de €350 millions.

Les **passifs courants** s'élèvent à €2 135 millions, soit une baisse de €201 millions, à la suite du remboursement des emprunts à court terme, de la baisse des dettes fiscales et des passifs disponibles à la vente.

La **dette nette** a augmenté de €202 millions, et est passée de €1 611 millions à fin décembre 2014 à €1 813 millions à fin juin 2015. Elle résulte principalement du paiement des dividendes liés à l'exercice 2014 et de l'acquisition d'actions propres, compensés par la profitabilité nette sous-jacente.

résultat net principal attribuable aux actionnaires d'UCB de €226 millions, ayant pour conséquence un **résultat de base par action** de €1,18, contre €0,96 en 2014, selon un nombre moyen pondéré d'actions non diluées de 192 millions et 191 millions, respectivement.

2.9. Tableau des flux de trésorerie

L'évolution des flux de trésorerie générés par les activités biopharmaceutiques est influencée par les éléments suivants :

- Les **flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles** se sont établis à €136 millions, contre €174 millions en 2014, dont €129 millions sont liés aux activités poursuivies. Cette baisse provient principalement de la profitabilité nette sous-jacente compensée par un taux d'imposition plus élevé pendant la période.
- Les **flux de trésorerie provenant des activités d'investissement** se sont établis à un niveau d'entrées de €16 millions en 2015, contre €86 millions de sorties au premier semestre 2014. Les entrées sont liées à la vente des produits matures en Inde à Dr. Reddy pour la somme de €110 millions, compensées par l'investissement dans les actifs corporels et les immobilisations incorporelles.
- Les **flux de trésorerie provenant des activités de financement** représentent une sortie de €153 millions, qui inclut le remboursement du dividende distribué aux actionnaires d'UCB et aux détenteurs d'obligations perpétuelles, l'acquisition d'actions propres, le remboursement d'emprunts à court terme compensés par l'offre publique d'obligations senior non garanties à hauteur de €350 millions.

2.10. Perspectives 2015 - ajustées

Pour l'exercice financier 2015, UCB s'attend à ce que la croissance continue affichée par Cimzia®, Vimpat®, Neupro® ne cesse d'entraîner celle de la société. Parallèlement, UCB a pour objectif de faire progresser et de préparer les lancements de nouvelles solutions potentielles pour les patients.

Les **perspectives du chiffre d'affaires de 2015** sont ajustées pour refléter les effets des taux de change : le **chiffre d'affaires de 2015** devrait désormais varier entre €3,65-3,75 milliards ; l'**EBITDA récurrent** devrait passer à l'extrémité supérieure de la tranche précédente de €710-740 millions. Le **résultat de base par action** devrait se situer entre €1,90 et €2,05 sur une moyenne de 192 millions d'actions en circulation.

3. États financiers consolidés

3.1. Compte de résultats consolidé abrégé

Pour le semestre clôturé le 30 juin
€ millions

| | Note | 2015 Révisé | 2014 Redressé ¹ |
|---|------|----------------|-------------------------------|
| Activités poursuivies | | | |
| Produits des ventes nettes | 4.6 | 1 704 | 1 406 |
| Produits et charges de redevances | | 85 | 80 |
| Autres produits | | 128 | 105 |
| Chiffre d'affaires | | 1 917 | 1 591 |
| Coût des ventes | | -548 | -488 |
| Marge brute | | 1 369 | 1 103 |
| Frais commerciaux | | -433 | -371 |
| Frais de recherche et développement | | -472 | -439 |
| Frais généraux et administratifs | | -99 | -99 |
| Autres produits / charges (-) opérationnels | 4.9 | -31 | 4 |
| Résultat opérationnel avant dépréciation d'actifs non financiers, coûts de restructuration et autres produits et charges | | 335 | 198 |
| Pertes de valeur d'actifs non financiers | 4.10 | -1 | -26 |
| Frais de restructuration | 4.11 | -10 | -14 |
| Autres produits / charges (-) | 4.12 | 91 | -7 |
| Résultat opérationnel | | 415 | 152 |
| Produits financiers | 4.13 | 32 | 31 |
| Charges financières | 4.13 | -79 | -98 |
| Résultat / perte (-) avant impôts | | 369 | 85 |
| Impôts (-) / crédits d'impôt sur le résultat | 4.14 | -108 | -23 |
| Résultat / perte (-) des activités poursuivies | | 261 | 62 |
| Activités abandonnées | | | |
| Résultat / perte (-) des activités abandonnées | 4.8 | 28 | 51 |
| Résultat de l'exercice | | 289 | 113 |
| Attribuable aux actionnaires d'UCB SA | | 267 | 137 |
| Attribuable aux intérêts minoritaires | | 22 | -24 |
| Résultat de base par action (€)² | | | |
| Des activités poursuivies | | 1,24 | 0,71 |
| Des activités abandonnées | | 0,15 | 0,01 |
| Résultat de base total par action | | 1,39 | 0,72 |
| Résultat dilué par action (€)³ | | | |
| Des activités poursuivies | | 1,24 | 0,71 |
| Des activités abandonnées | | 0,15 | 0,01 |
| Résultat dilué total par action | | 1,39 | 0,72 |

1 Redressé en raison de la reclassification au niveau des opérations abandonnées

2 Le nombre moyen pondéré d'actions émises au cours de la période intermédiaire qui a servi au calcul du résultat de base par action est de 192 108 790 (2014 : 190 661 655).

3 Le nombre moyen pondéré d'actions émises au cours de la période intermédiaire qui a servi au calcul du résultat de base par action dilué est de 192 108 790 (2014 : 190 661 655).

3.2. État consolidé abrégé du résultat global

Pour le semestre clôturé le 30 juin
€ millions

| | 2015 Révisé | 2014 Audité |
|--|----------------|----------------|
| Résultat de l'exercice | 289 | 113 |
| Autre résultat global | | |
| Éléments pouvant être reclassés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs | | |
| Gain net / perte nette (-) sur les actifs financiers disponibles à la vente | 2 | -1 |
| Écart dû à la conversion de devises étrangères | 284 | 32 |
| Part effective des gains/pertes (-) sur les couvertures de flux de trésorerie | -10 | -19 |
| Gain net/perte nette (-) sur les couvertures des investissements nets des opérations à l'étranger | | |
| Impôt sur le résultat relatif aux éléments pouvant être reclassés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs | | |
| Éléments ne pouvant pas être reclassés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs | | |
| Réévaluation de l'obligation au titre des prestations définies | 18 | -48 |
| Impôt sur le résultat relatif aux éléments ne pouvant pas être reclassés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs | -4 | 3 |
| Autre résultat global / perte (-) de l'exercice, après impôts | 289 | -33 |
| Total du résultat global de l'exercice, après impôts | | |
| Attribuable aux actionnaires d'UCB SA | 592 | 102 |
| Attribuable aux intérêts minoritaires | -13 | -22 |
| Total du résultat global de l'exercice, après impôts | 578 | 80 |

3.3. État consolidé abrégé de la situation financière

| € millions | Note | 30 juin 2015 Révisé | 31 décembre 2014 Audité |
|--|------|------------------------|----------------------------|
| Actifs | | | |
| Actifs non courants | | | |
| Immobilisations incorporelles | 4.15 | 1 187 | 1 219 |
| Goodwill | 4.16 | 5 123 | 4 882 |
| Immobilisations corporelles | 4.17 | 739 | 686 |
| Impôts différés actifs | | 734 | 682 |
| Actifs financiers et autres actifs courants (y compris instruments financiers dérivés) | 4.18 | 175 | 178 |
| Total des actifs non-courants | | 7 958 | 7 647 |
| Actifs courants | | | |
| Stocks | 4.19 | 570 | 547 |
| Clients et autres débiteurs | | 817 | 729 |
| Créances fiscales | | 6 | 9 |
| Actifs financiers et autres actifs courants (y compris instruments financiers dérivés) | | 51 | 53 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | 517 | 507 |
| Groupe d'actifs classifié comme destiné à la vente | | 640 | 656 |
| Total des actifs courants | | 2 601 | 2 501 |
| Total de l'actif | | 10 559 | 10 148 |
| Capitaux propres et passifs | | | |
| Capitaux propres | | | |
| Capital et réserves attribuables aux actionnaires d'UCB | 4.27 | 5 280 | 5 002 |
| Intérêts minoritaires | | -152 | -160 |
| Total des capitaux propres | | 5 128 | 4 842 |
| Passifs non courants | | | |
| Emprunts | 4.21 | 350 | 341 |
| Obligations | 4.22 | 1 739 | 1 406 |
| Autres dettes financières (y compris instruments financiers dérivés) | 4.23 | 265 | 275 |
| Impôts différés passifs | | 75 | 62 |
| Avantages au personnel | | 419 | 430 |
| Provisions | 4.24 | 300 | 308 |
| Fournisseurs et autres créditeurs | | 148 | 148 |
| Total des passifs non courants | | 3 296 | 2 970 |
| Passifs courants | | | |
| Emprunts | 4.21 | 244 | 372 |
| Obligations | 4.22 | 0 | 0 |
| Autres dettes financières (y compris instruments financiers dérivés) | 4.23 | 220 | 183 |
| Provisions | 4.24 | 40 | 53 |
| Fournisseurs et autres créditeurs | | 1 393 | 1 386 |
| Dettes fiscales | | 85 | 142 |
| Groupe de passifs classifié comme destiné à la vente | | 153 | 200 |
| Total des passifs courants | | 2 135 | 2 336 |
| Total du passif | | 5 431 | 5 306 |
| Total des capitaux propres et du passif | | 10 559 | 10 148 |

3.4. Tableau consolidé abrégé des flux de trésorerie

| Pour le semestre clôturé le 30 juin € millions | Note | 2015 Révisé | 2014 Redressé ¹ |
|---|------|----------------|-------------------------------|
| Résultat attribuable aux actionnaires d'UCB | | 267 | 137 |
| Intérêts minoritaires | | 22 | -24 |
| Ajustement pour transactions sans impact de trésorerie | 4.25 | 28 | 70 |
| Ajustement pour éléments à présenter de manière distincte au titre de flux de trésorerie en provenance d'activités d'exploitation | 4.25 | 123 | 48 |
| Ajustement pour éléments à présenter au titre de trésorerie d'investissement ou en trésorerie de financement | 4.25 | -65 | 40 |
| Variation du besoin en fonds de roulement | 4.25 | -46 | 10 |
| Flux de trésorerie provenant des opérations | | 329 | 281 |
| Impôts sur le résultat payés durant la période | | -193 | -107 |
| Flux de trésorerie net (-) / provenant des activités opérationnelles | | 136 | 174 |
| Des activités poursuivies | | 129 | 165 |
| Des activités abandonnées | | 7 | 9 |
| Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles | | 136 | 174 |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles | | -65 | -31 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | | -32 | -60 |
| Acquisition de filiales, hors trésorerie acquise | | -3 | -10 |
| Acquisition d'autres participations | | -3 | 0 |
| Sous-total acquisitions | | -103 | -101 |
| Cession d'immobilisations incorporelles | | 0 | 12 |
| Cession d'immobilisations corporelles | | 1 | 3 |
| Cession d'autres activités, hors trésorerie cédée | | 110 | 0 |
| Cession d'autres investissements | | 8 | 0 |
| Dividendes reçus | | 0 | 0 |
| Sous-total cessions | | 119 | 15 |
| Flux de trésorerie net (-) / provenant des activités d'investissement | | 16 | -86 |
| Des activités poursuivies | | 23 | -77 |
| Des activités abandonnées | | -7 | -9 |
| Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement | | 16 | -86 |
| Produits de l'émission d'actions | | 0 | 0 |
| Produits de l'émission d'obligations | | 350 | 0 |
| Remboursement d'obligations (-) | | | 0 |
| Produits des dettes financières | | 155 | 186 |
| Remboursement (-) des dettes financières | | -302 | -186 |
| Remboursement des dettes résultant de contrats de leasing financiers | | -1 | -2 |
| Acquisition (-) / cession d'actions propres | | -101 | 47 |
| Dividendes payés aux actionnaires d'UCB, hors dividendes sur actions propres | | -225 | -222 |
| Intérêts reçus | | 16 | 5 |
| Intérêts payés | | -45 | -29 |
| Flux de trésorerie net (-) / provenant des activités de financement | | -153 | -201 |
| Des activités poursuivies | | -153 | -201 |
| Des activités abandonnées | | 0 | 0 |
| Flux de trésorerie net provenant des activités de financement | | -153 | -201 |
| Augmentation / diminution (-) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | | -1 | -113 |
| Des activités poursuivies | | -1 | -113 |
| Des activités abandonnées | | 0 | 0 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | | 507 | 745 |
| Effet des variations de change | | 4 | 1 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice | | 509 | 633 |

1 Redressé en raison de la reclassification au niveau des opérations abandonnées

3.5. État consolidé abrégé de l'évolution des capitaux propres

| € millions | Attribués aux actionnaires d'UCB SA | | | | | | | | | | Intérêts minoritaires | Total des capitaux propres |
|---|-------------------------------------|-----------------|-----------------|--------------------|-----------------|------------------------------|--|-----------------------------------|------------------------------------|--------------|-----------------------|----------------------------|
| | Capital social et prime d'émission | Capital hybride | Actions propres | Bénéfices reportés | Autres réserves | Écarts de conversion cumulés | Actifs financiers disponibles à la vente | Couvertures de flux de trésorerie | Couvertures d'investissements nets | Total | | |
| Solde au 1 janvier 2015 | 2 614 | 295 | -173 | 2 515 | -96 | -193 | 13 | -28 | 55 | 5 002 | -160 | 4 842 |
| Résultat de l'exercice | | | | 267 | | | | | | 267 | 22 | 289 |
| Autre résultat global / perte (-) | | | | | 14 | 297 | 2 | -10 | | 302 | -13 | 289 |
| Résultat global total | | | | 267 | 14 | 297 | 2 | -10 | | 570 | 8 | 578 |
| Augmentation de capital | | | | | | | | | | | | |
| Dividendes | | | | -202 | | | | | | -202 | | -202 |
| Paiements fondés sur des actions | | | | 25 | | | | | | 25 | | 25 |
| Transfert dans les réserves | | | -4 | 4 | | | | | | 0 | | 0 |
| Actions propres | | | -103 | | | | | | | -103 | | -103 |
| Dividende aux détenteurs d'obligations perpétuelles et subordonnées | | | | -12 | | | | | | -12 | | -12 |
| Acquisition d'intérêts minoritaires | | | | | | | | | | | | |
| Solde au 30 juin 2015 (vérifié) | 2 614 | 295 | -281 | 2 598 | -82 | 104 | 14 | -38 | 55 | 5 280 | -152 | 5 128 |
| Solde au 1^{er} janvier 2014 | 2 154 | 295 | -167 | 2 509 | 61 | -470 | -6 | 22 | 55 | 4 454 | -131 | 4 323 |
| Résultat de l'exercice | | | | 137 | | | | | | 137 | -24 | 113 |
| Autre résultat global / perte (-) | | | | | -45 | 30 | -1 | -19 | | -35 | 2 | -33 |
| Résultat global total | | | | 137 | -45 | 30 | -1 | -19 | | 102 | -22 | 80 |
| Augmentation de capital | 460 | | | | | | | | | 460 | | 460 |
| Dividendes | | | | -199 | | | | | | -199 | | -199 |
| Paiements fondés sur des actions | | | | 13 | | | | | | 13 | | 13 |
| Transfert dans les réserves | | | 14 | -14 | | | | | | 0 | | 0 |
| Actions propres | | | 33 | | | | | | | 33 | | 33 |
| Composant dérivé lié aux obligations convertibles | | | | | -41 | | | | | -41 | | -41 |
| Dividende aux détenteurs d'obligations perpétuelles et subordonnées | | | | -12 | | | | | | -12 | | -12 |
| Regroupement d'entreprises | | | | | | | | | | 0 | | 0 |
| Solde au 30 juin 2014 (vérifié) | 2 614 | 295 | -120 | 2 435 | -25 | -439 | -7 | 3 | 55 | 4 810 | -153 | 4 657 |

4. Notes

4.1. Informations générales

UCB SA/NV (ci-après UCB ou la Société) est, avec ses filiales (conjointement le Groupe), un leader mondial en biopharmacie spécialisé dans les maladies graves relevant de deux domaines thérapeutiques, à savoir la neurologie et l'immunologie.

La présente information financière intermédiaire consolidée abrégée de la Société relative au premier semestre et clôturée au 30 juin 2015 (ci-dessous dénommée la « période intermédiaire ») englobent la société et ses filiales. UCB Pharma SA et UCB S.R.O, deux filiales entièrement détenues par le Groupe, ont des ramifications au Royaume-Uni et en Slovaquie, respectivement, qui sont intégrées dans leurs comptabilités.

UCB SA, la Société mère, est une société anonyme constituée et domiciliée en Belgique. Le siège social est établi Allée de la Recherche, n° 60, B-1070 Bruxelles, Belgique. UCB SA est cotée en Bourse sur Euronext Bruxelles.

Le Conseil d'administration a approuvé la présente information financière consolidée abrégée le 30 juillet 2015. Cette information financière intermédiaire consolidée abrégée a été vérifiée, mais n'est pas auditée.

Les états financiers consolidés du Groupe relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2014 peuvent être consultés sur le site web d'UCB.

4.2. Base d'établissement de l'information financière

Cette information financière intermédiaire consolidée abrégée a été établie conformément à la norme International Accounting Standard (IAS) 34 (Information financière intermédiaire) telle qu'adoptée par l'Union européenne.

Cette information financière intermédiaire consolidée abrégée ne comprend pas toutes les informations requises pour l'établissement d'états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2014 qui ont été établis conformément aux normes IFRS.

Sauf indication contraire, cette information financière intermédiaire consolidée abrégée est présentée en euros (€), et toutes les valeurs sont arrondies au million le plus proche.

4.3. Règles comptables

Les règles comptables adoptées lors de la préparation de l'information financière intermédiaire consolidée abrégée sont identiques à celles qui sont utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2014.

Incidence sur l'état consolidé du résultat global

Le tableau ci-dessous résume l'incidence de l'application de la norme sur l'état consolidé du résultat du premier semestre 2014 et la reclassification des résultats de l'entité Kremers Urban Pharmaceuticals Inc. en tant qu'activité abandonnée (voir Note 4.8).

| Juin 2014 € millions | Solde tel que présenté à l'origine | Reclassement en tant qu'activité abandonnée | Solde redressé |
|---|--|---|----------------|
| Produits des ventes nettes | 1 562 | -156 | 1 406 |
| Produits et charges de redevances | 81 | -1 | 80 |
| Autres produits | 114 | -9 | 105 |
| Chiffre d'affaires | 1 757 | -166 | 1 591 |
| Coût des ventes | -562 | 74 | -488 |
| Marge brute | 1 195 | -92 | 1 103 |
| Frais commerciaux | -375 | 4 | -371 |
| Frais de recherche et développement | -446 | 7 | -439 |
| Frais généraux et administratifs | -102 | 2 | -99 |
| Autres produits/charges (-) opérationnels | 2 | 2 | 4 |
| Résultat opérationnel avant dépréciation d'actifs non financiers, coûts de restructuration et autres produits et charges | 274 | -76 | 198 |
| Pertes de valeur d'actifs non financiers | -26 | 0 | -26 |
| Frais de restructuration | -14 | 0 | -14 |
| Autres produits / charges (-) | -7 | 1 | -6 |
| Résultat opérationnel | 227 | -75 | 152 |
| Produits financiers | 31 | 0 | 31 |
| Charges financières | -98 | 0 | -98 |
| Résultat / perte (-) avant impôts | 160 | -75 | 85 |
| Impôts (-) / crédits d'impôt sur le résultat | -48 | 26 | -23 |
| Résultat / perte (-) des activités poursuivies | 112 | -49 | 62 |
| Activités abandonnées | 1 | 49 | 50 |
| Résultat | 113 | 0 | 113 |
| Attribuable aux actionnaires d'UCB | 137 | 0 | 137 |
| Attribuable aux intérêts minoritaires | -24 | 0 | -24 |

4.4. Estimations

L'établissement de cette information financière intermédiaire consolidée abrégée impose à la direction de procéder à des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des règles comptables ainsi que les montants déclarés pour les actifs, les passifs, les revenus et les charges.

Les estimations importantes faites par la direction lors de l'application des règles comptables du Groupe et les principales sources d'incertitude d'estimation prises en compte sont identiques, pour l'établissement de cette

information financière intermédiaire consolidée abrégée, à celles qui ont été appliquées pour les états financiers consolidés annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2014.

4.5. Gestion des risques financiers

Facteurs de risque financier

Le Groupe est exposé à une série de risques financiers résultant de ses opérations sous-jacentes et de ses activités financières d'entreprise. Ces risques financiers sont le risque de marché (y compris le risque de change, le risque d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La présente information financière intermédiaire consolidée abrégée ne contient pas toutes les informations sur la gestion du risque financier et toutes les informations requises pour l'établissement des états financiers annuels et ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels du Groupe pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2014. Aucun changement n'est intervenu dans la composition du Comité de gestion des risques financiers (FRMC).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Groupe ne soit pas en mesure d'exécuter ses obligations financières à leur échéance. L'approche du Groupe en ce qui concerne la gestion de ce risque consiste à s'assurer autant que possible qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour régler ses dettes lorsqu'elles sont exigibles, dans des circonstances normales, sans subir de pertes inacceptables ou risquer de compromettre la réputation du Groupe.

Par comparaison avec la fin de l'année, aucun changement matériel n'est intervenu dans les flux de trésorerie non actualisés contractuels pour couvrir des engagements financiers.

Actifs financiers évalués à la juste valeur

€ millions - 30 juin 2015

| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|--|----------|----------|----------|-------|
| Actifs disponibles à la vente | | | | |
| Titres de participation cotés | 41 | 0 | 0 | 41 |
| Obligations cotées | 3 | 0 | 0 | 3 |
| Actifs financiers dérivés | | | | |
| Contrats de change à terme – couvertures des flux de trésorerie | 0 | 11 | 0 | 11 |
| Contrats de change à terme – juste valeur par le biais du compte de résultat | 0 | 16 | 0 | 16 |
| Dérivés de taux d'intérêt – couvertures des flux de trésorerie | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Dérivés de taux d'intérêt – juste valeur via le compte de résultat | 0 | 48 | 0 | 48 |

Estimation de la juste valeur

La norme IFRS 7 régit les informations à fournir pour les évaluations de la juste valeur par niveau, suivant la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : cours de Bourse sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 2 : autres techniques pour lesquelles toutes les données ayant un impact significatif sur la juste valeur enregistrée sont observables, directement ou indirectement ;
- Niveau 3 : techniques utilisant des données ayant un impact significatif sur la juste valeur enregistrée, non fondées sur des données observables.

Toutes les évaluations de juste valeur indiquées sont des évaluations récurrentes.

Suite à l'adoption de l'IFRS 13, le Groupe reflète les risques de crédit et de non-exécution dans ses techniques de valorisation. Cependant, ces changements n'ont pas eu d'impact matériel sur la valorisation.

Le tableau ci-après présente les actifs et les passifs financiers du Groupe, évalués à la juste valeur au 30 juin 2015 et regroupés en accord avec la hiérarchie de la juste valeur.

Passifs financiers évalués à la juste valeur

€ millions - 30 juin 2015

| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|--|----------|----------|----------|-------|
| Passifs financiers dérivés | | | | |
| Contrats de change à terme – couvertures des flux de trésorerie | 0 | 48 | 0 | 48 |
| Contrats de change à terme – juste valeur par le biais du compte de résultat | 0 | 39 | 0 | 39 |
| Dérivés de taux d'intérêt – couvertures des flux de trésorerie | 0 | 4 | 0 | 4 |
| Dérivés de taux d'intérêt – juste valeur via le compte de résultat | 0 | 5 | 0 | 5 |
| Autres passifs financiers à l'exclusion des passifs financiers dérivés | | | | |
| Warrants | 0 | 0 | 194 | 194 |

Le tableau ci-dessous présente les actifs et les passifs financiers du Groupe, évalués à la juste valeur au 31 décembre 2014 et regroupés en accord avec la hiérarchie de la juste valeur.

Actifs financiers évalués à la juste valeur

€ millions - 31 décembre 2014

| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|--|----------|----------|----------|-------|
| Actifs disponibles à la vente | | | | |
| Titres de participation cotés | 43 | 0 | 0 | 43 |
| Obligations cotées | 2 | 0 | 0 | 2 |
| Actifs financiers dérivés | | | | |
| Contrats de change à terme – couvertures des flux de trésorerie | 0 | 13 | 0 | 13 |
| Contrats de change à terme – juste valeur par le biais du compte de résultat | 0 | 22 | 0 | 22 |
| Dérivés de taux d'intérêt – couvertures des flux de trésorerie | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Dérivés de taux d'intérêt – juste valeur via le compte de résultat | 0 | 55 | 0 | 55 |

Passifs financiers évalués à la juste valeur

€ millions - 31 décembre 2014

| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|--|----------|----------|----------|-------|
| Passifs financiers dérivés | | | | |
| Contrats de change à terme – couvertures des flux de trésorerie | 0 | 40 | 0 | 40 |
| Contrats de change à terme – juste valeur par le biais du compte de résultat | 0 | 36 | 0 | 36 |
| Dérivés de taux d'intérêt – couvertures des flux de trésorerie | 0 | 3 | 0 | 3 |
| Dérivés de taux d'intérêt – juste valeur via le compte de résultat | 0 | 7 | 0 | 7 |
| Autres passifs financiers à l'exclusion des passifs financiers dérivés | | | | |
| Warrants | 0 | 0 | 183 | 183 |

Durant la période intermédiaire, il n'y a pas eu de transferts entre évaluations de la juste valeur de niveau 1 et de niveau 2, ni vers et hors des évaluations de niveau 3.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 sont réalisées en utilisant soit la méthode dite des flux de trésorerie actualisés soit la méthode dite de « Black-Scholes » (pour les options sur taux de change) ainsi que des données de marché disponibles publiquement.

Évaluations de juste valeur utilisant des données importantes non observables (niveau 3) :

La juste valeur des warrants émis par une filiale est déterminée en utilisant un modèle de valeur actualisée nette des sorties de trésorerie probabilisée. La valeur des warrants est basé sur la rentabilité de la filiale et les

principales hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation incluent des données non observables pour les événements prévus de revenus et d'étapes.

Le tableau suivant présente les variations observées aux instruments de niveau 3 :

| € millions | Warrants |
|---|----------|
| 1 ^{er} janvier 2015 | 183 |
| Achat au comptant de warrants supplémentaires | 0 |
| Paiement au comptant de warrants | -15 |
| Impact des variations de la juste valeur comptabilisées dans le résultat global | 11 |
| Écarts de conversion | 15 |
| 30 juin 2015 | 194 |

Conversion des devises

Les principaux cours de change suivants ont été utilisés dans le cadre de l'établissement de la présente information financière intermédiaire consolidée abrégée :

| Équivalent pour € 1 | Taux de clôture | | Taux moyen | |
|---------------------|-----------------|------------------|--------------|--------------|
| | 30 juin 2015 | 31 décembre 2014 | 30 juin 2015 | 30 juin 2014 |
| USD | 1,115 | 1,210 | 1,115 | 1,371 |
| JPY | 136,190 | 145,010 | 134,094 | 140,407 |
| GBP | 0,709 | 0,777 | 0,732 | 0,821 |
| CHF | 1,043 | 1,203 | 1,056 | 1,221 |

4.6. Informations par segment

Les activités du Groupe sont composées d'un seul secteur d'activité : la biopharmacie.

Il n'y a pas d'autre catégorie significative, tant sur le plan individuel que global. Les Chief Operating Decision Makers, à savoir le Comité exécutif, vérifient les résultats et les plans opérationnels, et décident de l'affectation des

ressources à l'échelle de l'entreprise. C'est pourquoi UCB se compose d'un seul segment.

Les informations à fournir à l'échelle du Groupe concernant les ventes de produits, les zones géographiques et le chiffre d'affaires généré par les principaux clients sont présentées comme suit.

Informations relatives aux ventes de produits

Pour le semestre clôturé le 30 juin
€ millions

| | 2015 Révisé | 2014 Redressé ¹ |
|--|--------------|----------------------------|
| Cimzia [®] | 490 | 353 |
| Keppra [®] (y compris Keppra [®] XR) | 385 | 339 |
| Vimpat [®] | 323 | 217 |
| Neupro [®] | 129 | 102 |
| Zyrtec [®] (y compris Zyrtec-D [®] / Cirrus [®]) | 92 | 93 |
| Xyzal [®] | 60 | 48 |
| venlafaxine ER | 34 | 17 |
| Nootropil [®] | 27 | 26 |
| Autres produits | 164 | 211 |
| Total des ventes nettes | 1 704 | 1 406 |

¹ Redressé en raison de la reclassification au niveau des opérations abandonnées

Informations par marché géographique

Le tableau ci-dessous présente les ventes nettes sur chaque marché géographique où sont établis les clients :

| Pour le semestre clôturé le 30 juin € millions | 2015 Révisé | 2014 Redressé ¹ |
|---|----------------|-------------------------------|
| États-Unis | 775 | 499 |
| Marchés émergents ² | 172 | 147 |
| Europe - autres (à l'exception de la Belgique) | 167 | 156 |
| Japon | 124 | 114 |
| Allemagne | 117 | 115 |
| Italie | 80 | 80 |
| France (y compris les territoires d'outre-mer) | 79 | 78 |
| Espagne | 76 | 68 |
| Royaume-Uni et Irlande | 66 | 59 |
| Belgique | 18 | 16 |
| Marchés internationaux | 76 | 62 |
| Non affectés | -46 | 12 |
| Total des ventes nettes | 1 704 | 1 406 |

1 Redressé en raison de la reclassification au niveau des opérations abandonnées

2 Marchés émergents : Brésil, Russie, Inde, Chine, Mexique et Turquie

Le tableau ci-dessous présente les immobilisations corporelles sur chaque marché géographique où ces actifs sont situés :

| Pour le semestre clôturé le 30 juin € millions | 2015 Révisé | 2014 Audité ¹ |
|---|----------------|-----------------------------|
| Suisse | 324 | 289 |
| Belgique | 243 | 238 |
| États-Unis | 31 | 28 |
| Royaume-Uni et Irlande | 88 | 84 |
| Allemagne | 19 | 20 |
| Marchés émergents | 18 | 17 |
| Japon | 9 | 9 |
| Espagne | 0 | 0 |
| Autres pays | 2 | 1 |
| Total des immobilisations corporelles | 734 | 686 |

1 La date de clôture pour la période comparable est le 31 décembre 2014.

2 Marchés émergents : Brésil, Russie, Inde, Chine, Mexique et Turquie

Informations concernant les principaux clients

UCB a un gros client qui représente plus de 14 % du total des ventes nettes à la fin de juin 2015.

Aux États-Unis (sans Kremers Urban), les ventes à trois grossistes ont représenté environ 82 % des ventes dans ce pays (juin 2014 : 93 %).

4.7. Caractère saisonnier des opérations

Le chiffre d'affaires du Groupe dans le segment biopharmaceutique inclut le chiffre d'affaires saisonnier provenant de la franchise « allergie » et fluctue en fonction de la rigueur des différentes saisons de pollinisation dans les différentes zones géographiques où le Groupe exerce ses activités.

Toutefois, les différents effets ne montrent, sur une base consolidée, aucune tendance saisonnière systématique ou facilement prévisible.

4.8. Actifs et passifs non courants disponibles à la vente et activités abandonnées

En novembre 2014, le Conseil d'Administration d'UCB a approuvé à l'unanimité le projet de vendre la division spécialisée dans les génériques du Groupe basée aux États-Unis, Kremers Urban Pharmaceuticals Inc. (« KU »), en vue de recentrer le cœur d'activités à long terme du Groupe sur la neurologie et l'immunologie. Le Groupe recherche activement un acquéreur et espère conclure la vente en 2015. Aucune charge de dépréciation n'a été comptabilisée par rapport à KU.

Les résultats des activités abandonnées repris dans les résultats annuels incluent KU (voir détail ci-dessous) ainsi que la reprise partielle des provisions liées aux anciennes

activités chimiques et de films s'élevant à €0 million (2014 : €1 million), en ce compris la résiliation des plaintes environnementales concernant les sites dont UCB a conservé la responsabilité clôturées au cours des 12 derniers mois.

La comparaison entre le résultat et les flux de trésorerie provenant d'activités abandonnées a été présentée à nouveau afin d'inclure ces activités considérées comme abandonnées dans l'année en cours. La trésorerie relative aux activités abandonnées est communiquée séparément des flux de trésorerie.

Résultat annuel provenant des activités abandonnées relatives à KU

| Pour le semestre clôturé le 30 juin € millions | 2015 Révisé | 2014 Redressé ¹ |
|---|----------------|-------------------------------|
| Produits des ventes nettes | 146 | 156 |
| Produits et charges de redevances | 1 | 1 |
| Autres produits | 11 | 9 |
| Chiffre d'affaires | 158 | 166 |
| Coût des ventes | -89 | -74 |
| Marge brute | 69 | 92 |
| Frais commerciaux | -5 | -4 |
| Frais de recherche et développement | -13 | -7 |
| Frais généraux et administratifs | -2 | -2 |
| Autres produits / charges (-) opérationnels | -2 | -2 |
| Résultat opérationnel avant dépréciation d'actifs non financiers, coûts de restructuration et autres produits et charges | 46 | 76 |
| Pertes de valeur d'actifs non financiers | 0 | 0 |
| Frais de restructuration | -3 | 0 |
| Autres produits / charges (-) | 0 | -1 |
| Résultat opérationnel | 43 | 75 |
| Produits financiers | 0 | 0 |
| Charges financières | 0 | 0 |
| Résultat / perte (-) avant impôts | 43 | 75 |
| Impôts (-) / crédits d'impôt sur le résultat | -15 | -26 |
| Résultat / perte (-) des activités abandonnées (attribuable aux actionnaires d'UCB) | 28 | 49 |

Les actifs et passifs relatifs à KU ont été reclassés comme disponibles à la vente et, étant donné que le prix de vente estimé est supérieur au montant comptable, aucune charge de dépréciation n'a été identifiée.

| € millions | 2015 | 2014 |
|---|------------|------------|
| Immobilisations incorporelles | 58 | 47 |
| Goodwill | 160 | 147 |
| Immobilisations corporelles | 84 | 77 |
| Autres produits à long terme | 13 | 31 |
| Stocks | 49 | 50 |
| Clients et autres débiteurs | 248 | 304 |
| Trésorerie | 1 | 0 |
| Autres produits à court terme | 26 | 0 |
| Actifs de KU classifiés comme destinés à la vente | 638 | 656 |
| Provisions | 6 | 6 |
| Autres produits à long terme | 16 | 13 |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 121 | 171 |
| Autres produits à court terme | 10 | 10 |
| Passifs de KU classifiés comme destinés à la vente | 153 | 200 |
| Actifs nets de KU classifiés comme destinés à la vente | 485 | 456 |

Dès la fin de juin 2015, on observe un gain de € 28 millions de conversion cumulée comptabilisée dans le résultat global et relative au groupe de cession classifié comme disponible à la vente.

4.9. Autres produits / charges (-) opérationnels

Les autres produits / charges (-) opérationnels s'élevaient à € 31 millions de charges pour la période intérimaire (2014 : € 4 millions de produits), et découlent principalement de l'amortissement lié aux immobilisations incorporelles des activités non productives, du prix forfaitaire des médicaments de marque disponibles sur ordonnance (États-Unis) et de la dépréciation des créances liée à la crise grecque.

En 2014, les résultats étaient liés au remboursement de frais de développement à des tiers et à la reprises de provisions.

4.10. Pertes de valeur d'actifs non financiers

À la fin de chaque période de rapport, la direction examine s'il y a matière à déprécier la valeur d'un actif. S'il y a matière à régularisation, la direction estime alors le montant récupérable de l'actif et détermine si une perte de valeur doit être prise en compte. Les pertes de valeur comptabilisées au cours des périodes intermédiaires précédentes ne sont pas reprises.

Au cours du premier semestre 2015, la direction a examiné les actifs non financiers (en ce compris les immobilisations incorporelles et le goodwill) pour dépréciation sur la base d'indicateurs externes et internes, et a pris en compte des charges de dépréciation de € 1 million. En 2014, les frais de dépréciation de € 35 millions découlaient principalement de l'actif non financier *tozadenant*, compensés par une reprise de la dépréciation de € 8 millions liée à aux dégâts occasionnés à l'usine biotechnologique à Bulle (Suisse).

4.11. Frais de restructuration

Les frais de restructuration d'un montant de € 10 millions (2014 : € 14 millions) sont imputables à des indemnités de départ.

4.12. Autres produits et charges

Les autres produits / charges (-) s'élevaient à € 91 millions de revenus en 2015 (2014 : € 7 millions de frais) et sont surtout le résultat des bénéfices de € 105 millions engrangés lors de la vente des marques établies en Inde à Dr. Reddy (actifs nets s'élevant à € 5 millions), compensés principalement par des frais juridiques.

Au cours du premier semestre 2014, les charges étaient liées à la reprise partielle de la couverture d'assurance relative à l'usine biotechnologique endommagée à Bulle (Suisse), compensés par le produit de la cession d'immobilisations incorporelles.

4.13. Produits financiers et charges financières

Les charges financières nettes de l'exercice s'élèvent à € 47 millions (2014 : € 67 millions).

4.14. Impôts (-) / crédits d'impôt sur le résultat

Le Groupe mène des activités internationales et est donc soumis aux impôts sur le résultat dans de nombreuses juridictions fiscales différentes, et plus particulièrement dans les juridictions où le Groupe conduit ses principales activités de R&D.

| Pour le semestre clôturé le 30 juin € millions | 2015 Révisé | 2014 Redressé |
|---|----------------|------------------|
| Impôts sur le résultat de l'exercice | -116 | -93 |
| Impôts différés | 8 | 70 |
| Total de la charge (-)/crédits d'impôt sur le résultat | -108 | -23 |

Le taux d'imposition consolidé effectif du Groupe pour les activités poursuivies au titre du semestre est de 29,3 % (2014 : 26,4 %).

Le taux d'imposition effectif du Groupe excluant les éléments non récurrents s'élève à 32,7 % (2014 : 18,5 %).

L'augmentation du taux d'imposition pour cette période concerne la réduction des pertes fiscales disponibles pour compenser les bénéfices imposables futurs à la suite d'un contrôle fiscal au sein d'une juridiction. Le Groupe a reconnu les actifs d'impôts différés supplémentaires relatifs à des pertes inutilisées dans d'autres juridictions mais leur impact sur le taux d'imposition effectif a été partiellement compensé par les charges récurrentes non déductibles dues à une juridiction avec un taux d'imposition élevé.

4.15. Immobilisations incorporelles

Durant la période, le Groupe a ajouté quelque € 19 millions (2014 : € 11 millions) d'immobilisations incorporelles associées à des accords de licence. En outre, le Groupe a porté à l'actif € 22 millions (2014 : € 13 millions) relatifs à des frais de développement en matière de logiciels et de capitalisation de logiciels autorisés.

Au cours du premier semestre de l'exercice, le Groupe a comptabilisé une dépréciation de € 1 million sur ses immobilisations incorporelles (2014 : € 35 millions liés à *tozadenant*). Ces charges sont détaillées à la Note 4.10 et

sont reprises au compte de résultat sous l'intitulé « Dépréciation d'actifs non financiers ».

Aucune cession importante d'immobilisations incorporelles n'est intervenue durant la période intermédiaire.

Les charges d'amortissement pour la période se chiffrent à € 90 millions (2014 : € 83 millions).

L'effet des fluctuations des taux de change s'élève à € +37 millions (2014 : € +9 millions).

4.16. Goodwill

Le goodwill est impacté à concurrence de € 241 millions par les variations de taux de change.

Au cours du premier semestre de l'exercice, le Groupe n'a pas reconnu de charges de dépréciation sur son goodwill.

4.17. Immobilisations corporelles

Durant la période, le Groupe a consacré quelque € 32 millions (2014 : € 60 millions) à l'acquisition de nouveau matériel.

Le Groupe a également cédé certains biens, installations et équipements lui appartenant pour un montant représentant environ € 2 millions (2014 : € 3 millions).

Après examen des immobilisations corporelles du Groupe visant à obtenir une indication de la dépréciation, le Groupe a comptabilisé des charges de dépréciation de € 0 million (2014 : € -0 million).

En 2014, les charges de dépréciation contrebalancées s'élevaient à € 8 millions et portaient sur les dégâts occasionnés à l'usine biotechnologique de Bulle (Suisse).

Les charges d'amortissement pour la période se chiffrent à € 41 millions (2014 : € 28 millions).

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles a atteint € 39 millions en raison des fluctuations des taux de change € 39 millions (2014 : € 28 millions).

4.18. Actifs financiers et autres actifs

Au 30 juin 2015, les actifs financiers et autres actifs non courants se chiffrent à € 175 millions (décembre 2014 : € 178 millions).

Cette baisse provient de la vente des actions Biotie compensée par l'augmentation de la juste valeur des investissements dans Willex et Dermira Inc.

4.19. Réduction des stocks

Le coût des ventes pour le premier semestre clôturé le 30 juin 2015 incluent les rabais s'élevant à € 9 millions (2014 : € 9 millions) ayant contribué à réduire la valeur comptable des stocks à leur valeur de réalisation nette.

4.20. Capital et réserves

Capital social et prime d'émission

Le capital émis de la société au 30 juin 2015 s'élevait à €584 millions (2014 : €584 millions), ce qui représente 194 505 658 actions (2014 : 194 505 658 actions). Il n'existe pas de capital autorisé non émis.

Au 30 juin 2015, la réserve de prime d'émission s'élevait à €2 030 millions (2014 : €2 030 millions).

Capital hybride

Le vendredi 18 mars 2011, UCB SA a finalisé le placement d'obligations subordonnées perpétuelles (les « obligations ») pour un montant de €300 millions qui ont été émises à 99,499 % et offrent aux investisseurs un coupon de 7,75 % par an au cours des cinq premières années. Les obligations n'ont pas de date d'échéance, mais UCB pourra les racheter au cinquième anniversaire de leur émission, soit le 18 mars 2016, et à chaque trimestre suivant. Après la « First Call Date », le taux d'intérêt est l'EURIBOR variable à 3 mois + 988.9 points de base. Les obligations sont cotées à la Bourse de Luxembourg.

Les obligations subordonnées perpétuelles sont considérées comme des instruments de « capitaux propres » pour le Groupe en vertu de la norme IAS 32 : « Instruments financiers : présentation », et ce pour les raisons suivantes :

- les obligations sont perpétuelles ;
- les obligations sont subordonnées ; et
- UCB a le droit de différer les paiements d'intérêts si aucun événement rendant le paiement obligatoire n'est survenu lors des 12 derniers mois sur les titres juniors, à savoir le rachat ou le rachat de la part de ces titres juniors.

Par conséquent, les intérêts ne sont pas présentés en tant qu'intérêts débiteurs dans le compte de résultats, mais bien comptabilisés au titre de dividendes versés aux actionnaires, c'est-à-dire sous la rubrique « État des variations de capitaux propres ». Les coûts de transaction sont déduits du capital hybride, en tenant compte de l'incidence fiscale.

Le capital hybride s'élevait à €295 millions le 30 juin 2015 et les €12 millions de dividendes destinés aux détenteurs d'obligations perpétuelles concernant le premier semestre 2015 sont comptabilisés en tant que bénéfice reporté.

Actions propres

Le Groupe a acquis 4 434 675 actions (juin 2014 : 3 186 638 actions) d'UCB SA pour un montant total de €195 millions (juin 2014 : €120 millions), et a vendu 2 096 134 actions propres (juin 2014 : 4 320 694 actions propres) pour un montant total de €94 millions (2014 : €116 millions) au premier semestre de l'année.

Au 30 juin 2015, le Groupe détenait 5 810 030 actions propres dont 3,15 millions font partie de la transaction d'échange d'actions (décembre 2014 : 3 471 489 actions, dont 3,1 millions faisait partie de la transaction d'échange d'actions). Les actions propres ont été acquises afin de faire face à l'exercice des « stock-options » et des primes en actions octroyées aux membres du Conseil d'administration et à certaines catégories du personnel.

Durant l'exercice en cours, 935 000 options d'achat sur des actions UCB ont été exercées, impactant les actions propres pour un montant de €13 millions.

Autres réserves

Les autres réserves s'élevaient à €-82 millions (2014 : €96 millions) ; leur composition est la suivante :

- la survalueur d'acquisition en IFRS résultant du regroupement avec Schwarz Pharma pour €232 millions (2014 : €232 millions) ;
- le montant réévalué de l'obligation au titre des prestations définies pour €-280 millions (2014 : €-294 millions), principalement impacté par des fluctuations du taux d'actualisation ;
- le rachat des 25 % d'intérêts minoritaires restant sur Schwarz Pharma Zuhai Company Ltd. Pour €-11 millions (2014 : €-11 millions) ; et
- le rachat des 30 % d'intérêts minoritaires restant sur Meizler Biopharma pour €-23 millions (2014 : €-23 millions).

Écarts de conversion cumulés

La réserve correspondante aux ajustements de conversion cumulés représente les différences de change cumulées se produisant au moment de la consolidation des comptes des sociétés du Groupe utilisant des devises fonctionnelles autres que l'euro (€).

4.21. Emprunts

Au 30 juin 2015, le taux d'intérêt moyen pondéré du Groupe était de 3,47% (juin 2014 : 4,43 %) avant couverture. Les paiements à taux d'intérêt flottant font l'objet d'une couverture désignée des flux de trésorerie et les paiements à taux d'intérêt fixe font l'objet d'une couverture désignée à la juste valeur, fixant le taux d'intérêt moyen pondéré pour le Groupe à 2,99% (juin 2014 : 3,15 %) après couverture.

Outre les instruments de marché des capitaux en circulation et la facilité de crédit renouvelable (non utilisée au 30 juin 2015), UCB a accès à certaines facilités de crédit bilatéral, ainsi qu'au marché belge des papiers commerciaux.

L'évolution de l'endettement net du Groupe (courant et non courant, incluant les dettes relatives au leasing financier) est décrite comme suit :

| € millions | Valeur comptable | | Juste valeur | |
|---|------------------|----------------------------|--------------|----------------------------|
| | 2015 | 2014 (audité) ¹ | 2015 | 2014 (audité) ¹ |
| Non courants | | | | |
| Emprunts bancaires | 340 | 332 | 340 | 332 |
| Autres emprunts à long terme | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Contrats de location-financement | 10 | 9 | 10 | 9 |
| Total des emprunts non courants | 350 | 341 | 350 | 341 |
| Courants | | | | |
| Découverts bancaires | 9 | 0 | 9 | 0 |
| Partie courante des prêts bancaires à long terme | 155 | 195 | 155 | 195 |
| Emprunts obligataires et autres prêts à court terme | 80 | 175 | 80 | 175 |
| Contrats de location-financement | 0 | 3 | 0 | 3 |
| Total des emprunts courants | 244 | 372 | 244 | 372 |
| Total des emprunts | 594 | 714 | 594 | 714 |

¹ La date de clôture pour la période comparable est le 31 décembre 2014.

4.22. Obligations

Les valeurs comptables et les justes valeurs des obligations se présentent comme suit :

| € millions | Coupon taux | Maturité | Valeur comptable | | Juste valeur | |
|--|----------------|----------|------------------|----------------------------|--------------|----------------------------|
| | | | 2015 | 2014 (audité) ¹ | 2015 | 2014 (audité) ¹ |
| Non courants | | | | | | |
| Émission euro-obligataire pour les institutionnels | 5,750 % | 2016 | 510 | 515 | 534 | 546 |
| Obligations du Programme EMTN ² | 3,284 % | 2019 | 20 | 20 | 20 | 20 |
| Obligations du Programme EMTN ² | 3,292 % | 2019 | 55 | 55 | 55 | 55 |
| Obligations pour les particuliers | 3,750 % | 2020 | 256 | 257 | 271 | 275 |
| Émission euro-obligataire pour les institutionnels | 4,125 % | 2021 | 366 | 369 | 391 | 400 |
| Émission euro-obligataire pour les institutionnels | 1,875 % | 2022 | 346 | - | 345 | - |
| Obligations pour les particuliers | 5,125 % | 2023 | 187 | 190 | 208 | 213 |
| Total des obligations non courantes | | | 1 739 | 1 406 | 1 824 | 1 509 |
| Courants | | | | | | |
| Total des obligations courantes | | | 0 | 0 | 0 | 0 |

¹ La date de clôture pour la période comparable est le 31 décembre 2014.

² La juste valeur des notes EMTN ne peut pas être déterminée avec précision au vu de la liquidité limitée dans les opérations sur le marché secondaire pour ces notes et est donc remplacée par la valeur comptable, à des fins de communication.

Obligations pour les particuliers

Échéance fixée à 2020

En mars 2013, UCB a finalisé une offre publique d'obligations à hauteur de € 250 millions, prenant la forme d'une offre publique aux investisseurs particuliers en Belgique dans le cadre de son programme EMTN en place. Les obligations ont été émises à 101,875 % de leur valeur nominale. Elles portent un coupon de 3,75 % par an et un taux d'intérêt réel de 3,444 % par an. Les obligations ont été cotées sur le marché réglementé de NYSE Euronext Bruxelles.

Échéance fixée à 2023

En octobre 2009, UCB a finalisé une offre publique d'obligations à taux fixe à hauteur de € 750 millions, portant un coupon et un taux d'intérêt réel de 5,75 % par an, et destinée aux particuliers.

Au cours du mois de septembre 2013, UCB a lancé une offre publique d'échange inconditionnelle d'un montant maximum de € 250 millions sur les € 750 millions d'obligations arrivant à échéance en novembre 2014 et dont le coupon brut s'élevait à 5,75 %. Les détenteurs d'obligations existants avaient la possibilité d'échanger leurs titres existants contre des obligations nouvellement émises arrivant à échéance en octobre 2023, à concurrence d'un ratio de 1:1. Elles portent un coupon de 5,125 % par an, tandis que leur taux d'intérêt réel est de 5,398 % par an.

Au terme de la période d'échange, 175 717 obligations existantes ont été échangées pour un montant nominal de € 176 millions. Les 175 717 nouvelles obligations ont été émises en octobre 2013 et ont été cotées sur le marché Euronext Bruxelles. Les obligations existantes échangées dans le cadre de l'offre ont été annulées par UCB. Les 574 283 obligations en circulation sont arrivées à échéance et ont été rachetées en novembre 2014.

Euro-obligations pour les institutionnels

Échéance fixée à 2016

En décembre 2009, UCB a finalisé une offre publique d'obligations senior non garanties à hauteur de € 500 millions, arrivant à échéance en 2016 et réservée aux institutionnels. Les obligations ont été émises à 99,635 % et seront remboursées à 100 % de leur montant principal. Elles portent un coupon de 5,75% par an, tandis que leur taux d'intérêt réel est de 5,8150% par an. Les obligations sont cotées sur la Bourse de Luxembourg.

Échéance fixée à 2021

En septembre 2013, UCB a finalisé à hauteur de € 350 millions une offre d'obligations senior non garanties, venant à échéance en janvier 2021, et devant être émises dans le cadre de son programme EMTN. Les obligations ont été émises à 99,944 % en octobre 2013 et seront remboursées à 100 % de leur principal. Elles portent un coupon de 4,125 % par an, tandis que leur taux d'intérêt réel est de 4,317 % par an. Les nouvelles obligations ont été cotées sur le marché réglementé Euronext Bruxelles.

Échéance fixée à 2022

En mars 2015, UCB a finalisé à hauteur de € 350 millions une offre d'obligations senior non garanties, venant à échéance en avril 2022, et devant être émises dans le cadre de son programme EMTN. Les obligations ont été émises à 99,877 % en avril 2015 et seront remboursées à 100 % de leur montant principal. Leur taux d'intérêt annuel s'élèvera à 1,875 %. Les nouvelles obligations ont été cotées sur le marché d'Euronext Bruxelles

Notes EMTN

Échéance fixée à 2019

En novembre 2013, UCB a finalisé une offre d'obligations de € 55 millions, arrivant à échéance en 2019. Ces obligations ont été émises à 100 % et seront remboursées à 100 % de leur montant principal. Elles portent un coupon annuel de 3,292 % et un taux d'intérêt réel de 3,384 % par an. Les nouvelles obligations ont été cotées sur le marché NYSE Euronext Brussels.

Échéance fixée à 2019

En décembre 2013, UCB a finalisé une offre d'obligations de € 20 millions, arrivant à échéance en 2019. Ces obligations ont été émises à 100 % et seront remboursées à 100 % de leur montant principal. Elles portent un coupon annuel de 3,284 % et un taux d'intérêt réel de 3,356 % par an. Les nouvelles obligations ont été cotées sur le marché NYSE Euronext Brussels.

Couverture de la juste valeur

Le Groupe a désigné des instruments financiers dérivés à couverture de juste valeur pour les obligations réservées aux particuliers et pour les euro-obligations réservées aux institutionnels. La variation de la valeur comptable des obligations est complètement attribuée au changement de la juste valeur de la portion couvert de l'émission obligataire et est presque complètement compensé par le changement de la juste valeur de l'instrument financier dérivé correspondant.

4.23. Autres dettes financières

Les autres dettes financières incluent principalement une transaction d'échange de 3,15 millions d'actions UCB « OTC » pour un montant total de € 195 millions (31 décembre 2014 : € 3,1 millions d'actions UCB « OTC », soit € 189 millions) (voir Note 4.26), et des passifs financiers dérivés d'un montant de € 96 millions (2014 :

€ 86 millions). Les autres dettes financières comprennent € 194 millions de warrants (2014 : € 183 millions) relatifs à Edev Sarl.

4.24. Provisions

Provisions environnementales

Les provisions environnementales ont diminué de € 29 millions à fin décembre 2014 à € 24 millions à la fin de la présente période intermédiaire à la suite de la reprise de certaines provisions environnementales relatives au démantèlement du pôle d'activité Surface Specialties. UCB a conservé l'entière responsabilité conformément aux termes du contrat tels que convenus avec Cytec Industries Inc. et le paiement correspondant a été exécuté en ce sens.

Provisions pour restructuration

Les provisions pour restructuration ont baissé de € 43 millions fin décembre 2014 à € 34 millions à la fin de la période intermédiaire. Ces provisions, principalement attribuées aux indemnités de départ en R&D, sont partiellement compensées par les provisions attribuées à l'optimisation et à la réorganisation.

Provisions pour risques fiscaux

Les provisions pour risques fiscaux ont baissé de € 275 millions à fin décembre 2014 à € 269 millions à la fin de la période intermédiaire en raison de la

jurisprudence favorable supprimant l'exposition à l'impôt conditionnel. Aucune provision pour risque fiscal n'a été identifiée au cours du premier semestre de l'année et le Groupe estime avoir réalisé les provisions adéquates pour les passifs pouvant survenir des périodes ouvertes n'ayant pas encore fait l'objet d'accords avec les autorités fiscales.

Autres provisions

Les autres provisions sont restées constantes à € 14 millions au 30 juin 2015 et concernent principalement des litiges et la responsabilité relative aux produits vendus. Les provisions pour litiges incluent essentiellement des provisions pour les litiges dans le cadre desquels UCB ou une filiale peut agir en qualité de défendeur vis-à-vis de plaintes déposées par d'anciens employés. Les provisions relatives à la responsabilité des produits concernent les risques liés au déroulement normal des activités et pour lesquels le Groupe pourrait être tenu responsable en raison de la vente de ces types de médicaments. Une évaluation des risques précités est réalisée en collaboration avec les conseils juridiques du Groupe et des experts dans les différents domaines.

4.25. Note sur le tableau consolidé des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie identifie les activités d'exploitation, d'investissement et de financement de la période.

UCB fait appel à la méthode indirecte pour les flux de trésorerie opérationnels. Le résultat net est ajusté pour :

- les effets des opérations hors caisse comme la dépréciation, l'amortissement, les provisions, la

valorisation au prix de marché, etc., et la variation du besoin en fonds de roulement ;

- les produits et charges relatifs aux opérations de financement et d'investissement.

Pour le semestre clôturé le 30 juin
€ millions

| | 2015 Révisé | 2014 Redressé |
|--|----------------|------------------|
| Ajustement pour transactions sans impact de trésorerie | 28 | 70 |
| Amortissements et dépréciations | 131 | 111 |
| Charges de dépréciation/reprises (-) | 2 | 28 |
| Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres | 29 | -2 |
| Autres opérations hors caisse dans le compte de résultat | -10 | -45 |
| Ajustement IAS 39 | 4 | 11 |
| Pertes/gains (-) de change latents | -145 | -26 |
| Variations de provisions et avantages du personnel | -3 | -4 |
| Variation des stocks et provision sur créances douteuses | 20 | -3 |
| Ajustement pour éléments à présenter de manière distincte au titre de flux de trésorerie en provenance d'activités d'exploitation | 123 | 48 |
| Charge d'impôt de la période relative aux activités poursuivies | 108 | 22 |
| Charge d'impôt de la période relative aux activités abandonnées | 15 | 26 |
| Ajustement pour éléments à présenter au titre de trésorerie d'investissement ou en trésorerie de financement | -65 | 40 |
| Pertes / gains (-) sur la cession d'immobilisations | -105 | -10 |
| Produits (-) / charges de dividende | 0 | 0 |
| Produits (-) / charges d'intérêt | 40 | 50 |
| Variation du besoin en fonds de roulement | | |
| Variations des stocks au bilan consolidé | -23 | 2 |
| Variation des clients et autres débiteurs et des autres actifs au bilan consolidé | -40 | -13 |
| Variation des fournisseurs et autres créditeurs au bilan consolidé | 8 | -4 |
| Tel que figurant dans le bilan consolidé et corrigé par : | -55 | -15 |
| Éléments non liés à la trésorerie ¹ | -47 | 28 |
| Variation des stocks et provisions pour clients douteux à présenter de manière distincte au titre de flux de trésorerie | -20 | 3 |
| Variation des intérêts à recevoir/à payer à présenter de manière distincte au titre de flux de trésorerie | -8 | -28 |
| Variation des dividendes à recevoir à présenter de manière distincte au titre de trésorerie d'investissement | 0 | 0 |
| Variation des dividendes à payer et à présenter au titre de trésorerie de financement | 23 | 23 |
| Variation du besoin en fonds de roulement net à présenter au titre de flux de trésorerie pour activités abandonnées | 0 | 0 |
| Corrections liées au taux de change | 65 | 0 |
| Tel que figurant au tableau de flux de trésorerie consolidé | -42 | 11 |

1 Les éléments non liés à la trésorerie sont principalement liés aux transferts d'une rubrique à l'autre, aux mouvements non liés à la trésorerie liés à la réévaluation par les sociétés affiliées sur devises étrangères et aux autres mouvements liés à l'entrée / sortie du périmètre de consolidation ou à la fusion d'entités.

4.26. Transactions avec les parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Il n'y a pas eu de changements importants en ce qui concerne les parties liées identifiées et indiquées dans le rapport annuel 2014.

La rémunération des dirigeants publiée ci-dessous reprend les montants comptabilisés dans le compte de résultats pour les membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif, pour les six mois de l'année, se terminant au 30 juin 2015, durant lesquels ils ont exercé leur mandat.

€ millions

| | 2015 Révisé |
|---|----------------|
| Avantages à court terme du personnel | 5 |
| Indemnités de fin de contrat | 0 |
| Indemnités postérieures à l'emploi | 2 |
| Paievements fondés sur des actions | 3 |
| Total de la rémunération des principaux dirigeants | 10 |

Actionnaires et structure de l'actionariat

Dernière mise à jour 30 juin 2015

| | Courants | Vote ¹ | Dernière notification pertinente |
|---|---------------------|-------------------|----------------------------------|
| Capital social | €583 516 974 | | 13 mars 2014 |
| Nombre total de droits de vote (= dénominateur) | 194 505 658 | | |
| Financière de Tubize SA (« Tubize ») | 66 370 000 | 34,12 % | |
| titres avec droits de vote (actions) | 66 370 000 | 34,12 % | 13 mars 2014 |
| Schwarz Vermögensverwaltung GmbH Co. KG (« Schwarz ») | 2 471 404 | 1,27 % | |
| titres avec droits de vote (actions) | 2 471 404 | 1,27% | 13 mars 2014 |
| Tubize + Schwarz³ | | | |
| titres avec droits de vote (actions) | 68 841 404 | 35,39 % | |
| UCB SA/NV | 5 275 087 | 2,71 % | |
| titres avec droits de vote (actions) | 2 299 762 | 1,18 % | 30 juin 2015 |
| instruments financiers assimilés (options) ² | 1 775 325 | 0,91 % | 22 juin 2015 |
| instruments financiers assimilés (autres) ² | 1 200 000 | 0,62 % | 19 juin 2015 |
| UCB Fipar SA | 2 745 368 | 1,41 % | |
| titres avec droits de vote (actions) | 360 268 | 0,19 % | 26 juin 2015 |
| instruments financiers assimilés (options) ² | 435 000 | 0,22 % | 3 juin 2015 |
| instruments financiers assimilés (autres) ² | 1 950 000 | 1,00 % | 5 janvier 2015 |
| UCB SA/NV + UCB Fipar SA⁴ | 8 020 355 | 4,12 % | |
| titres avec droits de vote (actions) | 2 660 030 | 1,37 % | |
| instruments financiers assimilés ² | 2 210 325 | 1,14 % | |
| instruments financiers assimilés (autres) ² | 3 150 000 | 1,62 % | |
| Free float⁵ (titres avec droits de vote (actions)) | 123 004 224 | 63,24 % | |
| Capital Research and Management Company (filiale de The Capital Group Companies Inc.) | | | |
| titres avec droits de vote (actions) | 13 905 411 | 7,15 % | 8 janvier 2014 |
| Vanguard Health Care Fund | | | |
| titres avec droits de vote (actions) | 9 741 353 | 5,01 % | 28 octobre 2014 |

1 Tous les pourcentages sont calculés sur la base du nombre total de droits de vote actuel.

2 Instruments financiers assimilés, au sens de l'article 6 de l'arrêté royal du 14 février 2008 relatif à la publicité des participations importantes, qui, s'ils sont exercés, confèrent un droit de vote supplémentaire.

3 Tubize et Schwarz ont déclaré agir de concert | article 6, §4, et article 9, §3, 3°, de la loi relative à la publicité des participations importantes.

4 UCB SA/NV UCB SA contrôle indirectement UCB Fipar SA | article 6, §5, 2°, et article 9, §3, 2°, de la loi relative à la publicité des participations importantes.

5 Le free float étant les actions UCB non détenues par les Actionnaires de référence (Tubize et Schwarz), UCB SA/NV ou UCB Fipar SA. Seules les actions détenues par ces entités sont prises en considération dans ce calcul, à l'exclusion des instruments financiers assimilés.

4.27. Dividendes

La proposition du Conseil d'administration de verser un dividende brut de € 1,06 par action (2014 : € 1,04 par action) aux détenteurs d'actions UCB éligibles ou 190 941 338 actions a été approuvée le 30 avril 2015. Les 3 564 320 actions détenues par UCB SA à la date de paiement du dividende ne donnent droit à aucun dividende. La distribution

d'un total de € 202 millions (2014 : € 202 millions) pour l'exercice financier 2014 a été approuvée par les actionnaires d'UCB lors de leur assemblée générale du 30 avril 2015 et est donc prise en compte dans la situation du premier semestre 2015.

4.28. Engagements et passifs éventuels

Actifs et dettes éventuels

Aucun événement significatif ne s'est produit au cours du premier semestre de l'année ; il n'y a dès lors eu aucun changement important dans les actifs ou passifs éventuels indiqués dans le rapport annuel 2014 (p. 137).

Le Groupe continue d'être activement impliqué dans des litiges, poursuites et enquêtes. Les affaires en cours pourraient avoir comme conséquences des dettes, des peines civiles et criminelles, la perte d'exclusivité de produits et tous autres frais, amendes et dépenses associés aux constatations contraires aux intérêts d'UCB.

UCB agit toujours en qualité de défendeur dans un peu moins de 4 600 cas de responsabilité relative au produit Reglan®. Les cas ont été largement consolidés dans trois juridictions différentes : Philadelphie, San Francisco et le Nouveau Brunswick. Chacun des litiges impliquent des poursuites en préjudice résultant de la prétendue omission d'avertissement du risque associé à l'utilisation du *metoclopramide* pendant plus de 12 semaines. La grande majorité des poursuites concernent de prétendus préjudices subis comme conséquence de l'utilisation du générique *metoclopramide*. Aucune affaire ne devrait être jugée en 2015. Alors que la Société estime que sa défense est exemplaire face à ces revendications, afin d'éviter les frais de demande en distraction des litiges, la Société a conclu un accord de règlement général confidentiel qui établit un cadre pour résoudre tous les appels en justice contre la Société pour un montant défini dans les limites existantes de la couverture d'assurance de la Société. Le règlement est soumis à la condition selon laquelle le nombre de plaignants doit être suffisant. Ce nombre est laissé à la seule discrétion de la Société. La Société prévoit de mettre un terme au règlement à la fin de l'année.

UCB Pharma SA (UCB) agit en qualité de défendeur dans un litige introduit par Desitin Arzneimittel GmbH (Desitin) en instance au tribunal de district de Hambourg (Allemagne). Desitin réclame des dommages pour le préjudice prétendument subi de l'exécution d'une injonction obtenue par UCB contre la marque « Kepmini » de Desitin dont l'injonction fut révoquée ultérieurement. Desitin réclame des dommages d'un montant de € 10 millions. Une audience a été tenue le 17 février 2015, dont l'issue était la proposition d'un règlement relativement inférieur à celui réclamé par Desitin. Desitin a rejeté le règlement proposé par le tribunal et une autre audience est planifiée en date du 24 septembre 2015. Les parties attendent une décision. La Société pense qu'elle a de bons arguments de défense pour cette affaire.

UCB agit en qualité de défendeur dans un litige introduit par le Medical Research Council (MRC) en instance à la High Court of Justice, Chancery Division à Londres (Royaume-Uni). Le MRC réclame des dommages (dont intérêts) à la suite d'un paiement insuffisant présumé de certaines redevances, dues en vertu d'un accord de licence avec UCB pour un montant de GBP 57 millions. La Société pense qu'elle a de bons arguments de défense pour cette affaire.

En février 2015, une plainte a été déposée auprès de la U.S. District Court for the Northern District of Georgia désignant UCB Holdings, Inc., UCB, Inc. Defined Benefit Pension Plan et le comité administratif d'UCB, Inc. Defined Benefit Pension Plan comme défendeur. La plainte vise à obtenir le statut de recours collectif et prétend formuler des revendications de prestation de retraite au nom de certains employés et ex-employés d'UCB, Inc., qui avaient précédemment été employés par deux sociétés acquises par UCB, Inc. dans les années 90. La Société pense qu'elle a de bons arguments de défense contre les revendications dirigées contre elle et a l'intention de défendre ses intérêts avec vigueur.

Le 22 juin 2015, la Société a reçu une citation à comparaître du bureau du Procureur général de New York (« NYAG »), et plus précisément de l'Unité de contrôle de fraude Medicaid, visant à produire des documents concernant le paiement présumé insuffisant de réductions Medicaid pour certaines périodes de 2002 à 2005. La Société collabore pleinement avec le bureau NYAG.

De plus, afin de mener ses activités, le Groupe a conclu différents contrats qui génèrent des passifs conditionnels comme les conventions financières mises en place avec la Région wallonne pour un montant de € 9 millions (décembre 2014 : € 9 millions).

Aucun autre passif éventuel significatif que ceux mentionnés à la Note 32 du rapport annuel 2014 ne devrait survenir.

Engagements de capital

Le 30 juin 2015, le Groupe s'est engagé à dépenser un montant de € 34 millions (2014 : € 40 millions) en investissant principalement dans l'usine biotechnologique à Bulle (Suisse) et l'infrastructure informatique.

Le Groupe a conclu plusieurs accords de développement à long terme avec diverses sociétés pharmaceutiques, des opérateurs d'essais cliniques et des sociétés privées d'investissement. Ces accords de collaboration incluent des paiements d'étape qui sont dépendants du succès des développements cliniques ou du fait d'atteindre des objectifs de ventes. Au 30 juin 2015, le Groupe avait des engagements d'un montant approximatif de € 20 millions à payer dans les six mois suivants et liés à des immobilisations incorporelles.

Garanties

Les garanties émises dans le cadre du déroulement normal des activités ne devraient pas résulter en une perte financière significative.

4.29. Événements postérieurs à la période de rapport

Le 28 juillet 2015, UCB a annoncé que les résultats de l'étude clinique de phase 3 de l'*epratuzumab* dans le traitement du lupus érythémateux disséminé (LED) n'ont pas satisfait aux critères d'évaluation principaux. Les patients ayant reçu *epratuzumab* en plus du traitement standard n'ont pas statistiquement mieux répondu que les patients ayant reçu un placebo en plus du traitement standard. Un examen détaillé des données de sécurité n'a mis en évidence aucun nouveau problème de sécurité. L'examen des résultats détaillés est en cours et aucune décision formelle relative à l'usage futur de la molécule n'a encore été prise. La valeur comptable nette de l'immobilisation incorporelle *epratuzumab* s'élève à € 30 millions au 30 juin 2015.

5. Rapport du commissaire

sur l'examen limité de l'information financière consolidée intérimaire résumée pour la période close le 30 juin 2015

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité de l'information financière consolidée intérimaire résumée d'UCB SA et de ses filiales (le « Groupe ») au 30 juin 2015 ci-jointe, comprenant l'état consolidé résumé de la situation financière et le compte de résultats consolidé résumé, l'état consolidé résumé du résultat global, l'état résumé de l'évolution des capitaux propres consolidés et le tableau de flux de trésorerie résumé pour la période de six mois close à cette date, ainsi que les notes explicatives. L'établissement et la présentation de cette information financière consolidée intérimaire résumée conformément à la norme IAS 34, telle qu'adoptée par l'Union européenne, relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration. Notre responsabilité consiste à émettre une conclusion sur cette information financière consolidée intérimaire résumée sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 « Examen limité d'information financière intermédiaire mise en œuvre par l'auditeur indépendant de l'entité ». Notre examen a consisté à la demande de renseignements, principalement auprès des responsables financiers et comptables, et à la mise en œuvre de procédures d'analyse et d'autres procédures d'examen limité. La portée de notre examen limité était considérablement moindre que celle d'un contrôle plénier conduit en conformité avec les normes internationales d'audit et, en conséquence, ne nous a pas permis d'obtenir l'assurance d'avoir pris connaissance de tous les éléments significatifs qu'un contrôle plénier aurait permis d'identifier. Nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, aucun fait n'a été porté à notre connaissance nous laissant à penser que l'information financière consolidée intérimaire résumée ci-jointe n'a pas été établie, à tous égards importants, conformément à la norme IAS 34, telle qu'adoptée par l'Union européenne.

Sint-Stevens-Woluwe, le 30 juillet 2015

PwC Réviseurs d'entreprises

Représenté par

Romain Seffer

Réviseur d'entreprises

6. Déclaration en matière de responsabilité

Par la présente, nous confirmons qu'à notre connaissance, l'information financière consolidée abrégée couvrant la période de six mois qui s'est terminée le 30 juin 2015, établis conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » adoptée par l'Union européenne, donnent une image fidèle et exacte des actifs, des dettes, de la situation financière et des pertes et profits de la société, ainsi que des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation pris dans son ensemble et que le rapport de gestion intermédiaire reflète fidèlement les différents événements importants

qui se sont produits durant les six premiers mois de l'exercice financier, de même que les principales opérations menées avec les parties liées, et leur impact sur l'information financière consolidée abrégée ; ils décrivent également les principaux risques et éléments d'incertitude pour les six mois à venir de l'exercice financier.

Au nom du Conseil d'administration

Jean-Christophe TELLIER,
Chief Executive Officer

Detlef THIELGEN,
Chief Financial Officer

7. Glossaire

Bénéfice de base par action

Résultat net attribuable aux actionnaires d'UCB, ajusté en raison de l'impact après impôts des éléments non récurrents, des charges financières exceptionnelles, de la contribution après impôts des activités abandonnées et de l'amortissement net lié aux ventes, divisé par le nombre d'actions actuel.

Dette financière nette

Emprunts et découverts bancaires courants et non-courants dont on déduit les obligations, dépôt de liquidités soumises à restrictions à l'égard de contrats de leasings financiers, trésorerie et équivalents de trésorerie.

EBIT / Résultats avant intérêts et impôts

Résultat opérationnel tel que mentionné dans les états financiers consolidés.

EBIT récurrent (REBIT)

Résultat opérationnel ajusté en matière de charges de dépréciation, de frais de restructuration, et d'autres résultats et frais exceptionnels.

EBITDA récurrent (REBITDA / Résultat net récurrent avant intérêts, impôts, dépréciation et frais d'amortissement)

Résultat opérationnel ajusté en matière de charges de dépréciation, de frais de restructuration, et d'autres résultats et frais exceptionnels.

EMA / Agence européenne des médicaments

Agence responsable de l'évaluation des nouveaux médicaments à usage humain et vétérinaire. www.emea.europa.eu

FDA / Agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux

Agence du Ministère de la Santé et des Services sociaux des États-Unis responsable de la protection et de la promotion de la santé de la nation. www.fda.gov

Fond de roulement

Comprend les stocks, les créances commerciales et autres créances dues pendant et après la période de 12 mois.

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires

Nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, ajusté par le nombre d'actions rachetées ou émises au cours de la période, et multiplié par un facteur de pondération temporelle.

Produits-clés

Les « produits-clés » sont les médicaments récemment lancés par UCB, à savoir Cimzia[®], Vimpat[®] et Neupro[®]. La priorité d'UCB est de poursuivre le lancement et la croissance de ces trois produits.

TCC

Taux de change constants

Calendrier financier

| | |
|-----------------|-----------------------------------|
| 28 octobre 2015 | Rapport intermédiaire |
| 26 février 2016 | Résultats financiers annuels 2015 |

Notes

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne, y compris la norme IAS 34 - Information financière intermédiaire. Ces états financiers, préparés depuis le début jusqu'à la fin de la période de six mois terminée le 30 juin 2015, ont été rédigés en tenant compte des mêmes conventions comptables et estimations comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés annuels au 31 Décembre 2014, sauf indication contraire. Aucune norme ou interprétation IFRS, nouvelle ou révisée, adoptée à partir du 1^{er} janvier 2015, n'a été appliquée à ce rapport intermédiaire. Pour obtenir un aperçu des normes IFRS, de leurs amendements et interprétations qui ont pris effet en 2015, se référer à la section 2 des Notes aux états financiers consolidés pour l'exercice financier clôturé le 31 décembre 2014.

Ce rapport intermédiaire fournit une explication des événements et des transactions significatifs qui permettent de comprendre l'évolution de la situation financière et la performance financière depuis la dernière période de déclaration annuelle. Il devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, disponible sur le site Internet d'UCB (www.ucb.com). Toute autre information sur le site Internet d'UCB ou tout autre site ne fait pas partie de ce rapport semestriel.

Langue officielle du rapport

Conformément à la loi belge, UCB est tenu de préparer son rapport semestriel en français et en néerlandais. UCB met également ce rapport à votre disposition en anglais. Si des différences de traductions ou d'interprétations devaient apparaître, la version française prévaut.

Déclaration prospective

Ce rapport semestriel contient des déclarations prospectives fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Toutes les déclarations, hormis les déclarations ayant trait à des faits historiques, peuvent être considérées comme des déclarations prospectives, notamment les estimations du chiffre d'affaires, des marges d'exploitation, des dépenses en immobilisations, des liquidités, d'autres données financières, des résultats juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et d'autres estimations et résultats. De par leur nature, ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de performances futures ; elles sont soumises à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent donner lieu à des différences significatives entre les résultats réels et les résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport semestriel. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : l'évolution du contexte économique général, du domaine d'activité et de la concurrence, l'impossibilité d'obtenir les homologations réglementaires nécessaires ou de les obtenir selon des conditions acceptables, les coûts associés à la recherche et développement, l'évolution des perspectives pour les produits du pipeline ou les produits en phase de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires ou d'enquêtes publiques futures, les réclamations pour responsabilité du fait de produits, les obstacles à la protection des produits ou produits candidats par brevets, l'évolution de la législation ou de la réglementation, les fluctuations des taux de change, l'évolution ou les incertitudes de la législation fiscale ou de l'administration de cette législation, et le recrutement et la rétention des collaborateurs.

En outre, les informations contenues dans ce document ne constituent pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de valeurs mobilières, et il n'y aura aucune offre, sollicitation ou vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières de ce territoire. UCB fournit ses informations à la date du présent rapport semestriel, et déclare expressément n'avoir nullement l'obligation d'actualiser les informations contenues dans le présent rapport semestriel, que ce soit pour confirmer les résultats réels ou faire état de l'évolution de ses attentes.

Rien ne permet de garantir que les nouveaux produits candidats du pipeline feront l'objet d'une autorisation de mise sur le marché, ou que de nouvelles indications seront développées et homologuées pour les produits existants. S'agissant des produits ou produits potentiels qui font l'objet de partenariats, de joint ventures ou de collaborations pour l'obtention d'une homologation, des différences peuvent exister entre les partenaires. Par ailleurs, UCB ou d'autres sociétés pourraient identifier des problèmes de sécurité, des effets indésirables ou des problèmes de fabrication après la mise sur le marché de ses produits.

Enfin, le chiffre d'affaires peut être influencé par les tendances internationales et nationales en matière de soins gérés et de limitation des coûts liés à la santé, par les politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs, ainsi que par la législation régissant la tarification et le remboursement des produits biopharmaceutiques.

À propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Employant plus de 8 500 personnes réparties dans près de 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de € 3,3 milliards en 2014. UCB est cotée en Bourse sur Euronext Bruxelles (symbole : UCB).

Rendez-vous sur Twitter : @UCB_news

Contacts

Investor Relations

Antje Witte
Investor Relations, UCB
T +32.2.559.94.14
antje.witte@ucb.com

Isabelle Ghellynck,
Investor Relations, UCB
T+32.2.559.95.88
isabelle.ghellynck@ucb.com

Corporate Communications

France Nivelles
Global Communications, UCB
T +32.2.559.91.78
france.nivelles@ucb.com

Laurent Schots,
Media Relations, UCB
T+32.2.559.92.64
laurent.schots@ucb.com